# BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

SERVICE
des
Études Économiques

# BULLETIN d'Information et de Documentation

VIIme année. Vol. 1. Nº 6

25 mars 1932.

Un double deuil vient de frapper douloureusement notre Institution. M. Léon Van der Rest, gouverneur honoraire de la Banque Nationale de Belgique, est décédé le 4 mars 1932. M. Ferdinand Carlier, directeur-régent de notre établissement, s'est éteint le 10 mars 1932.

#### M. le Gouverneur honoraire Van der Rest

Né à Bruxelles, le 10 août 1846, M. Léon Van der Rest avait commencé, au barreau, une belle carrière, lorsque, en 1888, il fut nommé membre du Comité d'escompte de la Banque Nationale de Belgique. Dès lors, il se consacra exclusivement à ses nouvelles fonctions : en 1898, il était nommé censeur; en 1905, directeur et, en 1912, vice-gouverneur.

Pendant la guerre, lorsque le vicomte de Lantsheere, gouverneur, eut été destitué par l'occupant, M. Léon Van der Rest prit la direction de l'Institut d'émission, et l'exerça avec un tact, un courage et une énergie qui ne fléchirent jamais devant les menaces de l'ennemi.

Ce fut, dès lors, de l'accord d'une opinion unanime qu'après la mort de M. de Lantsheere, Sa Majesté le Roi nomma, en 1918, M. Léon Van der Rest comme gouverneur, en lui accordant le titre de fonctions qu'il remplissait déjà depuis quatre ans.

Jusqu'en 1923, époque où il prit sa retraite, il

dépensa sans ménagement, au service de ses fonctions, toutes les ressources de sa vive intelligence et de sa grande expérience des affaires. Sa belle intelligence, son urbanité, son caractère sûr, la bonté profonde de son cœur en faisaient un chef d'élite et un citoyen excellent.

M. Léon Van der Rest était grand officier de l'Ordre de Léopold, grand cordon de l'Ordre de la Couronne et titulaire de nombreuses distinctions étrangères.

Un service solennel a été célébré à sa mémoire, de la part de la Banque Nationale de Belgique, en la Collégiale des SS. Michel et Gudule, le jeudi 10 mars, à 11 heures.

Cette émouvante cérémonie s'est déroulée en présence d'une foule recueillie, comprenant les très nombreux amis personnels du défunt ainsi que les principaux représentants du monde politique et des milieux financiers.

#### M. le Directeur Carlier

M. Ferdinand Carlier était né à Vilvorde le 15 septembre 1853.

Au cours d'une carrière qui couvre une période de près de soixante années et durant laquelle il gravit successivement tous les échelons de la hiérarchie, M. Carlier s'est consacré tout entier au service de notre institution.

Entré à la Banque le 2 février 1873, en qualité de commis à l'administration centrale, il fut nommé agent à Roulers en 1888; il passa en cette qualité en 1891 à Grammont, en 1895 à Malines et en 1898 à Gand.

Bans ces divers postes, il fut vivement apprécié pour sa vive intelligence, l'excellence de son jugement et une conception remarquable des affaires bancaires. Aussi lorsqu'en 1900 une place d'administrateur devint vacante à la succursale d'Anvers, c'est sur M. Ferdinand Carlier que la Banque, sans hésiter, porta son choix.

Sous son énergique impulsion, l'activité de notre succursale prit un tel essor qu'en 1912, l'assemblée générale des actionnaires appelait M. Carlier aux fonctions de directeur.

Pendant la guerre, sa courageuse conduite fut un exemple et un réconfort pour ses concitoyens. Il fut appelé à faire partie de la Commission Intercommunale que présidait M. Louis Franck et qui avait été

and Section 1995 The Section 1995 And Andrews

tenduk hali da da d

créée au moment de la chute d'Anvers pour coordonner les résistances des 80 administrations communales de l'enceinte fortifiée d'Anvers en face des vexations et des exigences de l'occupant. Il fut désigné également comme trésorier du Comité National de Secours et d'Alimentation dans la province d'Anvers, et prit une part active à l'œuvre de secours, jusqu'à sa déportation en Allemagne.

C'est en 1916 qu'il paya son dévouement patriotique de sa liberté. Il fut retenu, en prison et ensuite dans les camps, en relégation jusqu'à l'armistice.

La paix revenue, Sa Majesté le Roi récompensa les services signalés que M. Ferdinand Carlier avait rendus au Pays et à la Banque, en lui conférant la distinction de Commandeur de l'Ordre de Léopold avec liséré d'or.

Tous ceux qui ont connu l'éminent défunt conserveront le souvenir des belles et rares qualités d'esprit et de cœur qui le distinguaient.

Le service funèbre en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Cruybeke, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille à Berchem, a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Un service solennel à la mémoire du défunt a été célébré, au milieu d'une nombreuse assistance, le jeudi 17 mars, à 11 heures, à l'église des Augustins, à Anvers.

SOMMAIRE: Les conditions d'une reprise des affaires, par M. Maurice Ansiaux. —

La situation économique de la Belgique (Janvier-Février 1932). —

Statistiques.

# LES CONDITIONS D'UNE REPRISE DES AFFAIRES

par M. Maurice Ansiaux,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Nous venons de traverser une période si mouvementée, si fertile en événements imprévus, si visiblement orientée vers le pire, qu'il semble tout au moins prématuré — pour ne pas dire davantage — de parler sérieusement des conditions d'une reprise des affaires.

On peut répondre à cela :

1º Que toutes les dépressions, sans en excepter les plus opiniâtres, s'achèvent tôt ou tard par le retour à l'équilibre;

2º Que souvent c'est au moment où la détresse atteint son maximum que tout à coup se dessine un vigoureux revirement;

3º Que des complications, il est vrai, peuvent tou jours survenir qui retarderont l'heure où aura lieu le changement d'orientation;

4º Que sans doute aussi des transformations profondes se sont opérées dans la structure économique du monde qui sont de nature à contrarier les réadaptations indispensables au rétablissement de l'état normal et « a fortiori » à un nouvel essor;

5º Mais que des forces puissantes, quoique peu apparentes, travaillent incessamment au sein du désordre à restaurer l'ordre, au sein du pessimisme a ramener le calme et la confiance et quand le monde paraît glisser vers l'abîme, à l'arrêter sur cette pente périlleuse.

Chacun de ces points, hormis le premier, que des constatations historiques très simples établissent à l'évidence, mérite d'être examiné très attentivement.

\* \*

Quelques dates suffiront à montrer que le maximum de la détresse et le point de départ de la reprise peuvent être très rapprochés: 1842 (1); 1878-1879; 1886-1887. La dépression britannique qui a succédé à la double crise de 1836 et 1839 a été d'une sévérité peu commune. La classe ouvrière a souffert cruellement : la révolution sociale se dessinait sous les traits fameux du Chartisme. Au cours de l'année 1842 — de juin à août — des troubles éclatent encore dans les districts industriels. En automne cependant, le revirement est mani-

feste dans la marche des affaires. Plus tard, à la crise extrêmement violente de 1873 succède une dépression qui sera d'une exceptionnelle durée. Elle paraît bien atteindre son maximum d'intensité en 1878, surtout en Angleterre. 1879 s'ouvre sous de fâcheux auspices. Au second semestre de cette année pourtant, se produit une reprise que Juglar qualifie d'explosive. Au cours de la décade suivante, la dépression est particulièrement opiniâtre et profonde. En Belgique, éclatent des émeutes. La misère des travailleurs les pousse irrésistiblement à des actes de désespoir. 1885 et 1886 sont pour nous des années terribles. Le mal n'est guère moins prononcé chez nos grands voisins, où le chômage sévit cruellement, où l'industrie et l'agriculture subissent conjointement les plus rigoureuses épreuves. En 1887, néanmoins, il y aura une éclaircie, même une certaine reprise d'affaires. Enfin, signalons, en 1905, une brusque explosion de prospérité en Angleterre.

Ce rappel sommaire des faits les plus significatifs était opportun pour dissiper l'impresssion assez générale qu'un très long temps peut être nécessaire au relèvement économique après une chute aussi profonde que celle d'aujourd'hui. En disant cela, on n'entend formuler aucun pronostic. Tout au contraire. On veut simplement montrer le manque de fondement d'un raisonnement pessimiste qui est monnaie courante. En termes plus clairs, lorsque beaucoup de gens expriment l'opinion que la réaction doit être égale en importance, en durée — à l'action, un tel jugement est peut-être de mise quand l'on compare l'intensité d'une dépression à celle de l'essor qui l'a précédée. Mais l'inverse n'est pas vrai et la comparaison de la dépression à l'essor postérieur n'a qu'une faible valeur parce que la dépression n'est autre chose qu'une réaction achevant un cycle et dont, en réalité, le rôle est de remettre les choses en ordre après l'action violente. de l'essor qui a produit des dérangements, des innovations et finalement des excès et des troubles. Le cycle achevé, une situation différente s'annonce. Certes, le cycle ancien peut léguer au nouveau et lui lègue en effet, le cas échéant, les exagérations de la baisse. Toutefois, ces dernières pourront s'amender insensiblement et même rapidement sans l'intervention

<sup>(1)</sup> Cf. TOOKE, History of prices, tome IV, p. 47. (Réimpression : Londres, King and Son, 1928.)

d'un essor proportionnel en puissance au marasme qu'il remplace (1).

Bien plus : il advient parfois que l'assainissement surgisse brusquement avec l'entrée en scène d'un agent nouveau de prospérité. Conclusion: la dépression peut prendre fin au moment où l'on s'y attend le moins. Cette vieille formule appliquée à la mort convient aussi à la renaissance.

Il est vrai que le changement d'orientation est plus d'une fois retardé par des complications fortuites ou issues de ces aggravations cumulatives dont la dépression offre plus d'un exemple. Le retard peut procéder aussi des causes encore enveloppées d'un certain mystère qui provoquent les longues vagues de baisse. Nous serions précisément, à ce que l'on assure de facon presque unanime dans les milieux scientifiques, engagés dans une de ces périodes s'étendant environ sur un quart de siècle et au cours desquelles les prix ont une tendance générale à la baisse, les reprises d'affaires étant, durant ces périodes, plus brèves que de coutume et d'ailleurs impuissantes à neutraliser complètement la tendance au fléchissement graduel des valeurs (2). Il n'est pas douteux que toutes ces possibilités — ou toutes ces réalités - sont de nature à ajourner et à affaiblir l'amelioration si impatiemment attenuue. Nou-

velle source d'incertitude, nouveau motif de patienter! Les complications les plus frappantes sont certainement de l'ordre politique. Il n'est au pouvoir de personne de dire s'il s'en produira en 1932. Etant donné qu'il y a des élections générales en perspective dans plusieurs pays, il est naturel de se montrer très réservé à cet égard. Sans contester un instant ce qu'il y a d'essentiellement aléatoire dans le résultat d'une consultation électorale au cours d'une période agitée, sans méconnaître la fragilité des prévisions dans cet ordre de faits, il est pourtant à propos de faire ressortir l'importance qu'il y aurait à consacrer à celui-ci une attention particulière. De nos jours, l'union étroite des phénomènes économiques et politiques oblige l'homme d'affaires comme l'économiste à se familiariser avec les courants politiques. Il est des événements, surtout étrangers, qui surprennent et donnent l'impression d'éclater comme un coup de foudre. Une étude réaliste, serrée et suivie, des courants politiques aurait préparé l'esprit à la survenance de pareils événements. Ce que pareille étude donnera aux praticiens comme aux théoriciens de l'Economie, c'est le sens des probabilités. Il ne s'agit point, pour le moment, d'une science politique conçue « antiquo more », comme doctrine exposant les meilleurs moyens de gouverner les peuples. Il est uniquement question de s'instruire des sentiments

Fermons cette parenthèse. Ajoutons seulement, dans cet ordre d'idées, que la réaction ultra-protectionniste qui, à l'heure présente, entrave si radicalement le mouvement des échanges ne semble pas encore avoir atteint son maximum de virulence... et d'absurdité. La réapparition d'une mesure de guerre comme le contingentement est un symptôme peu équivoque d'une mentalité nationaliste outrancière. Le marché national aux producteurs nationaux! Il est naturel de privilégier ceux-ci; l'importation étrangère ne peut être tolérée que dans la mesure où elle est vraiment nécessaire. L'étranger n'a aucun droit à nous vendre. Ses réclamations contre le régime protecteur national sont d'inadmissibles prétentions, etc... : tous ces aphorismes, dont la formule varie d'ailleurs à l'infini, sont devenus monnaie courante. Autant dire que l'Etat appartient aux producteurs et que le marché intérieur est leur chose. Il est donc prudent de s'attendre à un surcroît d'intransigeance tarifaire, peut-être même reverra-t-on les prohibitions brutales et le redoublement des pénalités frappant la contrebande, bref, tout l'arsenal douanier de l'Ancien Régime.

L'inflation des tarifs doit déjà être regardée comme une aggravation cumulative de la dépression. Il en est bien d'autres. Tels sont les resserrements progressifs des débouchés. Ayant subi une première atteinte au moment de la crise, telle branche d'activité, la construction du bâtiment par exemple, diminue ses commandes de matériaux de toute sorte aux diverses industries qui l'alimentent. Celles-ci travaillant au ralenti réduisent leurs distributions de profits, traitements, salaires ou autres rémunérations. De là peut résulter, un peu plus tard, un surcroît de restrictions dans le domaine des constructions nouvelles.

D'une manière générale, le jeu indéfini et extraordinairement enchevêtré des répercussions de la crise entraîne une contraction progressive de la plupart des marchés. Et l'on aboutit à cette constatation d'aspect paradoxal que l'on vend moins parce que l'on a vendu moins, un premier resserrement des débouchés en déterminant un second et ainsi de suite. Ou, si l'on préfère, une première réduction du revenu global en amène une deuxième, une deuxième en amène une troisième et ainsi de suite. Ce qui peut aller non certes à l'infini, mais fort loin tout de même.

S'il est vrai que le monde économique est entré dans une période de baisse de longue durée, il faut évidemment se préparer à certaines déceptions qui, d'ailleurs, n'en seront plus si elles sont escomptées. Mais le problème est très obscur. Il vient d'être débattu à la réunion des économistes de langue française et si

^ , · . . .

(2) Cf. Notre article du 10 mai 1930 : « Une longue période de baisse des prix est-elle en perspective? » nuttetin n° 9, p. 333, V 1, 1950.

collectifs de ceux-ci, de leurs désirs profonds, de leurs volontés persistantes. Connaître plutôt que juger. Connaissance non pas anecdotique ou pittoresque, mais examen pénétrant des réalités et des forces durables auxquelles ces réalités obéissent. L'enseignement supérieur des sciences politiques devrait s'inspirer d'une telle conception.

<sup>(1)</sup> On soutlendrait avec plus de vraisemblance qu'un cycle violent : essor puissant, dépression calamiteuse, sera suivi d'un cycle plus modéré. C'est que l'expérience encore fraîcne de la catastrophe enseigne aux producteurs à se montrer dorénavant moins téméraires. Enseignement qui, sans doute, sera perdu dix ans plus tard.

tous, ou à peu près, s'accordaient à reconnaître l'exactitude du fait, ils étaient loin de s'entendre quant a son point de départ — est-ce 1920 ? est-ce 1929 ? est-ce une date intermédiaire? — et quant à la véritable portée de la notion même de période de baisse. Pour les uns, le seul indice à consulter, c'est le mouvement des prix; or, la baisse a commencé avant la crise d'octobre 1929, plus tôt ou plus tard suivant les pays. Pour les autres, il y a lieu d'envisager un ensemble complexe de phénomènes qui constituent la régression. Cette régression est du reste relative, car elle peut n'entraver point le développement de l'outillage, développement plus lent qu'en période nettement progressive, réel pourtant et enregistré par la statistique. D'autre part, s'il est vrai que la régression soit commandée par le rythme plus lent de l'accroissement de la quantité de monnaie, elle n'offre pas - non plus que la progression — de caractère de périodicité. La multiplication des instruments monétaires se rattache en définitive à l'augmentation des réserves métalliques et celle-ci n'obéit certes point à un rythme alternant régulier.

Pratiquement, nous en sommes donc réduits à supputer les probabilités prochaines du taux d'accroissement des réserves métalliques. La courbe ascensionnelle paraît-elle monter moins vite? C'est bien la tendance baissière qui s'affirme. Remarquez que le renforcement plus ou moins rapide des réserves métalliques ne dépend pas uniquement de l'extraction aurifère; il peut être contrecarré par la thésaurisation ou indirectement favorisé par la remise en circulation de l'or thésaurisé, chose possible aux Indes, ainsi qu'on l'a vu; il varie encore suivant l'extension ou le resserrement du territoire où règne l'étalon-or; enfin, il subit le contre-coup du développement plus ou moins marqué de l'emploi industriel du métal jaune. Dans ces conditions, toute prévision est à peu près impossible à formuler, quoique, somme toute, le point le plus important demeure la richesse des gisements exploités ou exploitables dans le proche avenir. Au surplus, il serait utile de s'aviser que plus la masse d'or possédée par les banques d'émission grossit, plus sont faibles, du point de vue proportionnel, les additions nouvelles de métal. Un milliard ajouté à 80 milliards est un accroissement relatif plus faible qu'un milliard ajouté à 70 milliards. On peut répondre à cela que toute addition d'un milliard à la demande globale du métal nécessaire pour couvrir les extensions de la circulation fiduciaire voit aussi son importance relative fléchir avec l'augmentation du volume de cette demande globale. L'affaiblissement du pourcentage des quantités égales successivement ajoutées tant à la masse d'or qu'à la demande globale d'or s'équilibre théoriquement.

Ce qui est aussi de nature à déjouer les anticipations, ce sont les transformations de l'organisation économique qui offrent un caractère durable. Ces changements de structure, suivant l'expression de Wagemann, apportent dans le déroulement des phénomènes et particulièrement dans le mécanisme de la réadaptation, des altérations assez profondes pour qu'en matière cyclique, il ne soit plus possible de conclure du passé au présent sans s'exposer à commettre de sérieuses erreurs.

Puisque nous venons de faire allusion au mécanisme de la réadaptation, il serait à propos de rappeler en quoi il consiste et par suite de poursuivre simultanément l'examen du quatrième et du cinquième point mis en tête du présent article.

Il a été dit, en commençant, que des forces puissantes, mais plus ou moins dissimulées, travaillent sans relâche à restaurer l'ordre au sein du désordre ou, en d'autres termes, à établir un nouvel état d'équilibre stable.

Quelles sont ces forces ?

Adam Smith expliquait, par une image mystique, en quoi elles consistent. L'homme ne songe qu'à son intérêt personnel. Mais « il est conduit, par une main invisible à promouvoir un résultat qui n'était pas dans ses intentions » (1). Ainsi, c'est sans le vouloir que les initiatives privées concourent au bien général.

Sans doute, cette formule est trop générale et ajoutons-le - trop optimiste pour éclairer les phénomènes de réadaptation. La vérité, c'est que toute dépression renferme en elle-même deux courants. inverses : l'un qui propage, étend et intensifie les effets de la crise : c'est celui qui frappe les imaginations et répand le pessimisme; l'autre, sous-jacent, qui prépare silencieusement, par une action continue, l'avènement d'un nouvel équilibre. Il serait encore plus exact de dire que les mêmes faits qui constituent la propagation de la crise reconstruisent par degrés les fondements ébranlés de l'économie. Eliminations d'entreprises désormais non viables; réductions pénibles mais salutaires des rémunérations diverses dont sont faites les coûts de production; remise en honneur, grâce à un contrôle sévère, du principe économique dans les entreprises qui s'en étaient écartées durant la prospérité; pression rigoureuse sur le personnel en vue de l'accroissement de la productivité; concurrence ardente pour la conquête de débouchés nouveaux, toutes ces activités sont réformatrices comme une opération chirurgicale est curative.

La « main invisible » est, dira-t-on, bien cruelle. Pareille critique est d'autant plus fondée que c'est cette « main invisible » qui a conduit les entreprises lancées à la poursuite du gain « à promouvoir un résultat — la crise — qui n'était pas dans leur intention ». Et néanmoins, il est hors de doute que l'assainissement procède en fin de compte de toutes ces actions individuelles accumulées. Ceci soit dit sans méconnaître ni les excès parfois violents et nuisibles de la réaction dépressive ni la rudesse exagérée et maladroite de plus d'une mesure de compression. Mais il ne s'agit pas, pour le moment, de prendre parti

<sup>(1)</sup> Cité par GIDE et RIST. Histoire des doctrines économiques, 2 éd., p. 105.

dans la vieille controverse qu'a suscitée le régime de liberté économique.

Au surplus, les changements de structure mentionnés au quatrième point n'ont pas laissé ce régime intact. Le monopole, ou du moins le quasi-monopole des trusts. cartels et entreprises intégrées, l'action puissante des associations ouvrières de résistance, l'ont fort altéré. On le sait assez, de reste : il n'avait jamais, dans la réalité, atteint la perfection théorique. Par leur défaut de plasticité, les prix de détail ont toujours dérogé aux lois de l'économie politique classique; en commerce international, le libre-échange ne s'est réalisé sur une grande échelle qu'entre les années 1860 et 1878 environ, il n'a jamais été universel; l'Etat ne s'est nulle part résigné à l'humble rôle de veilleur de nuit auquel la doctrine prétendait le condamner; la liberté d'émission des billets de banque n'a existé qu'en certains pays et pendant une période singulièrement brève, et ainsi de suite.

Mais, depuis une quarantaine d'années, les atteintes au principe ont été bien plus fortes que précédemment. C'est que l'ère de l'individualisme pur a pris fin et que s'est ouverte celle de l'association et de l'interventionnisme. Du point de vue économique, le phénomène dominant, c'est la concentration ou plus exactement cette super-concentration qui, sous des formes variées, tend au monopole. Et voici désormais la « main invisible » bien embarrassée! Les puissants organismes bancaires et industriels ne se laissent pas conduire aussi docilement que les entreprises plus modestes de jadis vers des buts qu'ils ne se sont pas assignés. Et tout particulièrement, ils résistent aux procédés de réadaptation éliminatoire si expéditifs que l'individualisme appliquait d'une manière automatique et impitoyable. De là, une certaine rigidité de l'organisme économique actuel qui a frappé des observateurs perspicaces. Le clichage des situations est renforcé par le protectionnisme outrancier qui s'efforce de paralyser l'action exercée par la concurrence étrangère dans le sens de la sélection. Par là est retardé l'assainissement. D'autant plus que l'interventionnisme conservateur, dont nous parlions tout récemment ici même, vient au secours des « débiles de grande taille ». Et alors la question se pose de savoir si l'heure de la reprise va être indéfiniment reculée. Question d'autant plus pressante et inquiétante, que les impatiences des milieux boursiers témoignent que le chômage financier a assez duré vraiment.

\* \* \*

Pour y répondre, il faut sortir des généralités.

Constatons d'abord que les stocks tendent par-ci par-là à se réduire. Quelques-uns affirment même qu'ils sont d'ores et déjà sérieusement réduits chez les intermédiaires. Seulement, l'important n'est ni le volume des stocks, ni même la tendance décroissante qu'il trahit. C'est la capacité productive, la puissance « installée », comme on dit en électrotechnique, ou encore le potentiel de production. Que les prix haussent d'aventure avec une certaine force, et l'on remettra en

activité les usines languissantes, les mines dont l'exploitation était suspendue. De ce chef, une grosse majoration immédiate de la production doit être attendue. Ce qui compromettrait infailliblement la reprise si elle n'avait pas un ressort exceptionnellement puissant.

Le risque d'avortement serait moindre, toutefois, si l'organisation de la production était plus complète, si notamment la production et la vente des grandes matières premières et des demi-produits les plus importants était gouvernée par des syndicats fortement constitués (1). S'il en était ainsi, charbon, cuivre, acier et autres métaux pourraient regagner des cours plus hauts et les conserver. La difficulté est plus grosse pour les matières premières végétales et animales. Un Farm Board, un gouvernement valorisant le café, un Etat colonial sont-ils de taille à restreindre la production systématiquement et pendant un temps assez long pour établir et maintenir des prix suffisamment rémunérateurs? Ici surgit déjà un de ces épineux problèmes d'économie dirigée auxquels le monde n'échappera point et qu'il ne résoudra pas du premier coup. Pour le moment, nous ne nous demandons qu'une chose : la reprise des affaires peut-elle sortir d'une vaste réglementation de la production des matières premières de toute sorte sans distinguer si cette réglementation est syndicale ou légale?

Si la réglementation des prix pouvait s'imposer un certain temps, la difficulté serait atténuée grâce au retour progressif de la demande à l'état normal. L'erreur de beaucoup de jugements couramment formulés ces temps-ci consiste à comparer une capacité de production supra-normale avec une capacité de production supra-normale. N'oublions jamais qu'en dépression, la demande se contracte outre mesure. Que revienne la hausse, la demande s'amplifiera, sinon tout de suite, du moins à partir du moment où la conviction se sera répandue qu'il ne s'agit pas d'un faux départ. C'est donc à une demande très sensiblement supérieure à celle d'aujourd'hui que devra s'ajuster la production. Cela étant, la réadaptation sera peut-être moins malaisée qu'on ne l'imagine communément.

\* \*

La vraie reprise, inaugurant un nouvel essor, suppose pourtant quelque chose de plus. Pour imprimer au monde économique l'élan qui conduit à la prospérité, il faut un fait nouveau de grande envergure tel que le rétablissement de la paix au lendemain d'un conflit armé, une invention technique, l'ouverture de débouchés nouveaux. Il peut bien se faire aussi que les affaires reprennent à la suite d'un effort financier quelque peu artificiel comme les crédits très larges que l'Angleterre avait consentis à l'Argentine avant la crise de 1890.

Il est évident que si les murailles douanières s'abais-

<sup>(1)</sup> Il n'y a contradiction qu'en apparence entre cette affirmation de l'utilité d'un redressement et d'une forte réglementation des prix par les cartels et trusts à la fin de la dépression et la critique dirigée contre l'excès de rigidité des prix de même catégorie au lendemain de la crise. Autre chose est de prétendre maintenir les prix de la prospérité alors que celle-ci a pris fin, autre chose de réagir avec mesure et efficacité contre l'exagération de la balsse qui a eu lieu au cours de la dépression.

saient partout, si la Russie se rouvrait sans réserve à nos exportations, si la Chine échappait à l'anarchie, se calmait, se laissait contrôler et obtenait des crédits sur grande échelle, s'il surgissait une nouvelle invention de portée pratique étendue, si même une redistribution des revenus assurait aux masses une puissance de consommation beaucoup plus forte qu'à présent, il y aurait un grand remue-ménage dans le monde des affaires. En dehors de ces cas hypothétiques et d'autres similaires, il n'est loisible d'escompter qu'une impulsion peu sensible préludant à une phase de calme, voire à une dépression simplement mitigée et devenue plus supportable. Mais on ne voit pas que les échanges internationaux, dans cette hypothèse, puissent reprendre une très grande ampleur.

\* **\*** 

Les perspectives n'ont rien de très encourageant. Faut-il attendre les bras croisés, une nouvelle orientatation de la conjoncture? Beaucoup de gens s'impatientent d'une telle passivité. Du reste, l'inertie peut être dangereuse si l'on réfléchit que la situation où nous sommes est compliquée de circonstances aggravantes comme cette crise monétaire et de crédit survenue après coup et largement due à des causes politiques. Ne convient-il pas, tout au moins, d'intervenir sans retard et très énergiquement pour combattre les effets nocifs de la thésaurisation de la monnaie fiduciaire et du métal jaune?

Les Américains sont arrivés à la conviction de la nécessité d'une telle intervention. Et c'est dans cette conviction que le gouvernement de Washington a obtenu du Congrès le vote d'une loi instituant une Corporation financière de reconstruction qui sera, en fait, un organisme d'Etat. C'est l'Etat qui lui apporte son capital: 500 millions de dollars et nomme les membres du Conseil chargé de l'administrer. La Corporation quadruplera ses moyens d'action en émettant pour 1 milliard et demi de dollars d'obligations. L'objectif propre qui lui est assigné est de hâter la liquidation bancaire en ouvrant des crédits à tous les établissements qui en ont absolument besoin pour reprendre leur activité normale. Ce qui est caractéristique, c'est le fait que la nouvelle Corporation est autorisée à prêter des fonds à des banques en liquidation ou ayant suspendu leurs paiements si cette intervention est de nature à leur permettre de se reconstituer. Disposition singulièrement hardie et qui ne laissera pas de faire peser une responsabilité assez délicate sur les dirigeants de la Corporation qui auront à se prononcer dans tous les cas de l'espèce, qui sont, en fait, assez nombreux. Il ne s'agit, en effet, d'avancer de l'argent frais qu'aux établissements qui ne sont pas irrémédiablement compromis. De là, la nécessité d'enquêtes aussi minutieuses qu'impartiales.

Il est statué que la Corporation pourra assister, dans les mêmes conditions, les compagnies de chemins de fer; en outre, elle n'acceptera en aucun cas comme gages des valeurs étrangères. Ainsi, elle ne sera point entraînée dans des aventures financières extérieures aux Etats-Unis.

La création de la Reconstruction Finance Corporation répond-elle à l'objectif que nous indiquions tout à l'heure et qui consisterait à faire refluer dans la circulation la monnaie si abondamment thésaurisée par des particuliers frappés de panique?

D'une manière directe, assurément non. La mission de la Corporation est exclusivement d'assainissement. Les moyens d'action qu'on lui donne se ramènent à des emprunts gouvernementaux que les thésauriseurs ne paraissent pas devoir souscrire : on n'a, du reste, pas besoin d'eux pour cela. Le nouvel Institut est donc simplement appelé à faire du crédit à moyen terme, qui, bien appliqué, sera très salutaire, mais n'augmentera point la circulation de la monnaie.

Aussi, le gouvernement a-t-il jugé qu'il y avait lieu de faire un pas de plus et d'accroître les facilités d'émission du Système de Réserve Fédérale. La pensée à laquelle il obéit est visiblement la suivante : la thésaurisation actuelle constitue une déflation formidable. Il y a donc lieu, pour mettre fin à cette calamiteuse contraction de la circulation, de procéder à une émission supplémentaire qui sera retirée aussitôt l'état normal rétabli. Et il se flatte même de l'espoir que la promesse d'accroître la circulation aura cet effet magique de ranimer la confiance défaillante.

C'est dans cette intention qu'un nouveau projet a été soumis au Congrès, le projet Glass-Steagall, que ses deux promoteurs défendront respectivement au Sénat et à la Chambre des Représentants (1). Le but que poursuivent les auteurs du projet — d'ailleurs patronné par le Président des Etats-Unis lui-même — est, d'une part, d'élargir le champ des opérations de crédit permises aux Banques Fédérales de Réserve en vertu des lois antérieures et, d'autre part, d'augmenter le pouvoir de prêter de ces établissements.

Jusqu'à présent, il ne leur est loisible d'escompter que du papier dit éligible, c'est-à-dire des effets à court terme ayant une origine véritablement, commerciale. En vertu de la loi nouvelle, la faculté de faire des avances — à 1 p. c. au-dessus du taux ordinaire de réescompte - pourra s'appliquer aux billets à ordre (promissory notes) à condition que les banques affiliées qui les présenteront y joignent d'autres garanties, telles que valeurs mobilières nationales et, sauf cas exceptionnel prévu par la section 10 B, qu'elles se groupent par cinq au moins pour solliciter pareilles avances. Les détails de la proposition sont tous inspirés par le même esprit : celui d'adoucir la rigueur de la réglementation existante. Mais des précautions sont prises pour empêcher les abus; citons notamment la non-admission en couverture des billets, du papier non éligible accepté exceptionnellement comme couverture d'avances par les Banques Fédérales de Réserve pendant la durée d'un an. En somme, on maintient la règle de la solvabilité absolue des signatures d'effets couvrant la circulation conjointement avec l'or. a del emissi de mano e del est devi

<sup>(1)</sup> Nous venons d'apprendre que le bill, après examen dans une conférence mixte de délégués des deux Chambres du Congrès, a été adopté en 10 minutes à la Chambre des Représentants et 3 minutes au Sénat, Indice significatif de la force du mouvement d'opinion

Mais ce n'est pas tout. Pour que les Banques Féderales de Réserve soient à même de tirer parti de cette première liberté qui leur serait accordée, il faut leur octroyer un second pouvoir relatif, celui-ci, à la couverture des billets. La règle actuelle est que les billets soient garantis, à raison de 40 p. c. au minimum, par de l'or et, pour le surplus, par du papier éligible.

Mais, ainsi que le constate l'exposé des motifs du bill Glass-Steagall, le papier éligible est devenu rare. Les banques affiliées au Système en conservent des liasses pour les utiliser en cas de besoin. Dans ces conditions, la couverture métallique excède très notablement le minimum de 40 p. c. prescrit par la loi en vigueur. Le désir des sphères officielles est à présent de « rendre libre » l'or ainsi bloqué, c'est-à-dire exactement toute la quantité d'or servant de couverture aux billets au-dessus du minimum de 40 p. c. Le moyen d'y réussir est assez simple pour le législateur toujours maître de modifier, quand il lui plaît, les exigences légales. Il suffit d'autoriser les Banques de Réserve à compléter la couverture des billets non seulement par du papier éligible, mais par d'autres éléments d'actif. On spécifie qu'il s'agira d'obligations du gouvernement fédéral, de certificats de la Dette ou de bons du Trésor. Cette autorisation ne vaudrait que pour un an, comme d'ailleurs celle des avances sur papier non éligible.

La conviction qui paraît régner dans les centres dirigeants de la politique et de la finance américaines, nous le disions tout à l'heure, c'est que le vote du bill Glass-Steagall, suivant de près la création de la Reconstruction Finance Corporation, suffira à faire renaître la confiance dans les banques. D'une part, les banques qui ont des actifs plus ou moins immobilisés et gelés pourront emprunter à la Corporation de reconstruction financière; d'autre part,, l'abondance de l'émission supplémentaire fera affluer la monnaie dans tous les canaux de la circulation grâce aux avances systématiques sur promesses gagées émanant

de banques affiliées au Système (1). Ainsi une perspective d'inflation — sans sa réalisation effective — suffirait à conjurer le fléau de la déflation et à faire sortir de leurs cachettes tous les billets thésaurisés. Politique de contre-déflation ou de reflation, comme écrivent sans rire quelques chroniqueurs financiers. Cette terminologie, en effet, prêterait à la satire si les choses qui sont en jeu n'étaient si pénibles.

La tentative de redressement du crédit entreprise au delà de l'Atlantique ne laisse pas d'être assez téméraire, étant donné surtout qu'elle est purement nationale. L'écueil est, en effet, le drainage de l'or, et bien moins encore le drainage pour compte étranger que le drainage pour compte de nationaux. Ce dernier peut d'ailleurs être interne ou externe. Interne, si les porteurs de billets entreprennent de les convertir en or qu'ils thésauriseront. Les dépôts en banque permettraient, au surplus, de réaliser sur une grande échelle la même conversion à moins que le remboursement des dépôts à vue, comme naguère lors des crises de 1893 et de 1907, ne fût suspendu. Le drainage national de l'or peut être externe aussi en cas d'exportation massive de capitaux flottants. De toutes façons, la bataille pour la confiance peut être extrêmement vive et l'issue en apparaît incertaine.

Supposons cependant et souhaitons que le gouvernement l'emporte sur les semeurs de panique. Le bill Glass-Steagall, devenu loi, va-t-il amener la reprise des affaires? En dépit de l'effort actuel des Bourses, il n'est vraiment pas possible de l'affirmer lorsque l'on considère la situation encore très anormale des matières premières et du potentiel de production. Il faudrait, du moins, comme nous l'avons déjà fait observer, un retour préalable de la demande à l'état normal, au-dessous duquel elle se tient aujourd'hui, pour rendre possible le rétablissement tant désiré de l'équilibre économique.

<sup>(1)</sup> Le Bulletin de mars 1932 de la National City Bank of New-York (p. 39) note la hausse des cours des obligations et notamment des titres d'emprunt des Etats-Unis depuis le dépôt du bill au Congrès. Les fonds d'Etat à long terme ont monté de 3 à 4 points. Leur rendement devient ainsi inférieur à 4 p. c. On compte que, grâce à la loi proposée, les ventes forcées diminueront.

# LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(JANVIER-FEVRIER: 1932)

#### Aperçu d'ensemble.

La situation économique de la Belgique ne s'est guère modifiée depuis notre dernière chronique, principalement en ce qui concerne la marche des industries. Signalons cependant quelques phénomènes dignes d'attention.

Le premier est le succès de l'emprunt de 1 milliard, dont la réussite ne peut qu'exercer une influence favorable sur l'économie : réduction de la thésaurisation, meilleure tenue des rentes, continuation de certains travaux d'intérêt public.

\* **\*** \*

Le grand problème reste celui du chômage, tant de la main-d'œuvre que de l'outillage. L'industrie ne travaille plus qu'avec un ralentissement considérable de sa capacité de production, ralentissement qui semble supérieur aux coefficients de chômage. Les liquidations de sociétés et les réductions de capital sont non breuses.

La perte d'emploi pour des raisons techniques — transformations industrielles, mécanique nouvelle, etc. — est, jusqu'à présent, un phénomène peu important en Belgique: le personnel des verreries et des glaceries est le plus touché à cet égard. La rationalisation d'une usine à zinc entraîne en ce moment des renvois d'ouvriers. La création d'une « chaîne » et l'adoption de nouveaux modes de travail ont créé des difficultés dans deux importantes fabriques d'autos, qui avaient renvoyé du personnel. Il s'en est même suivi une grève. Enfin, la concentration de la production du coke dans quelques grandes centrales déterminera vraisemblablement du chômage technologique.

Mais il ne présente pas et, selon les apparences, ne présentera pas une importance considérable et c'est le chômage cyclique qui doit surtout retenir notre attention.

D'après les dernières statistiques, 187 caisses d'assurance contre le chômage involontaire, groupant un effectif de 757.000 membres, comptaient, le 2 janvier, dernière jour ouvrable de la dernière semaine de décembre, 128.000 assurés (soit 17 p. c. du total) en état de chômage complet.

Cette proportion était de 12,5 p. c. le mois précédent et de 9,2 p. c. en décembre 1930.

Etaient en outre affectés de chômage intermittent 159.941 assurés (soit 21,6 p. c. contre 18,1 p. c. le mois précédent et 7 p. c. en décembre 1930). A la Bourse officielle du Travail de Bruxelles, les opérations de placement en 1931 ont été réduïtes en proportion du ralentissement de l'activité industriellé. Si les offres patronales furent restreintes, la maind'œuvre en quête de travail fut abondante et les services furent assaillis par un nombre de chômeurs plus important de mois en mois.

i

Alors qu'en 1930, les offres atteignaient le nombre de 42.821, celui-ci tombait, en 1931, à 28.517 et les placements, qui étaient de 34.306 en 1930, n'étaient lus, en 1931, que de 23.477.

Les ouvriers non qualifiés ou peu spécialisés forment évidemment la plus grande masse des demandeurs d'emploi.

La baisse des salaires se poursuit, entraînant parfois des grèves, comme c'est le cas dans quelques charbonnages et dans l'industrie du porphyre.

Les salaires des mineurs ont été diminués de 5 p. c. à partir du 1<sup>er</sup> mars; ceux des carrières, de 6 p. c., en deux étapes; ceux des ouvriers du textile, de 5 p. c.; de même, les salaires des verriers ont été diminués.

Rappelons que les agents de l'Etat ont vu leurs traitements réduits de 10 p. c.

On a quelque scrupule à déclarer que ces baisses sont utiles dans l'action contre la stagnation relative des prix de détail. Cependant, les résultats sont là pour indiquer que la réduction du pouvoir d'achat des salaires oblige les commerçants à faire des sacrifices de prix, principalement en ce qui concerne les marchandises qui ne sont point recensées dans l'indice des prix de détail et qui, bien des exemples le prouvent, résistent fortement à la baisse.

C'est ainsi qu'une maison d'ameublement informe les fonctionnaires et employés de l'Etat qu'elle leur accorde à ses divers rayons une ristourne de 10 p. c., hormis pendant les périodes de soldes et de mises en vente.

Il est incentestable que cette décision est, en partie, le résultat d'un effort de publicité. Elle n'en est pas moins symptomatique de la pression de certaines baisses de salaires sur les prix.

Des le 24 février 1931, l'administration des finances, dans une circulaire relative aux bases forfaitaires de taxation, signalait l'écart grandissant entre les prix d'achat des détaillants et les prix de vente aux consommateurs, circulaire de laquelle nous extrayons le passage suivant:

« Depuis que se produit la baisse des matières et des produits agricoles, les commerçants et détaillants n'ont réduit leur prix de vente ni dans une mesure plus ou moins correspondante ou uniforme, ni à partir de la même époque. Ces circonstances — qui sont capitales - devront retenir tout spécialement l'attention en vue des impositions à établir à raison des bénéfices réalisés en 1930 et en 1931. A cette fin, les contrôleurs devront organiser dès maintenant, avec le concours des receveurs sous leurs ordres et si possible des administrations communales : le relevé des maisons de commerce d'une certaine importance où se vendent des produits dont les prix accusent une baisse appréciable; il sera créé pour chacun des contribuables visés, une fiche individuelle où on indiquera si les prix de vente ont suivi la baisse, dans quelle mesure et à partir de quelle époque; ces indications seront paraphées par l'agent qui a fait chaque constatation; le contrôleur s'inspirera de ces éléments, c'est-à-dire du point de départ de la réduction effective des prix et de l'importance de cette réduction, pour modifier en plus ou en moins, selon le cas, les bénéfices qui résulteraient pour chaque intéressé de l'application des chiffres forfaitaires arrêtés d'accord avec les groupements professionnels.

» Les circonstances différant de région à région, il appartient au contrôleur de déterminer d'initiative les commerces qui devront faire l'objet des surveillances prescrites ci-dessus.

» Sont particulièrement signalés à l'attention de ces fonctionnaires en vue d'une surveillance immédiate, les bouchers et les charcutiers. On sait, en effet, que la baisse importante constatée sur le prix du bétail ne s'est pas répercutée normalement et également dans la vente en détail des viandes ».

Il sera intéressant de voir si ces moyens fiscaux produiront quelque effet.

\* \*

L'agriculture demeure inquiète et agitée : elle supporte la crise avec moins de calme que l'industrie. Il est vrai que l'une et l'autre se tournent vers les droits de douane, vers les contingentements. L'agriculture y ajoute des revendications en matière de fermages, dont nous disons quelques mots plus loin.

C'est là une tendance bien fâcheuse et à laquelle on a tort de céder. Il n'en peut résulter qu'une augmentation du prix de vente, c'est-à-dire une charge nouvelle pour l'exportation.

Les deux mois écoulés ont été dénues de caractéristiques en ce qui concerne le mouvement du cycle; les prix de gros ont continué à baisser, les salaires ont suivi, le chômage s'est accentué, les reprises saisonnières n'ont guère été perceptibles. La Bourse a été un peu plus ferme et l'argent est devenu plus cher, en partie comme conséquence des mouvements de capitaux à la suite de la souscription à l'emprunt. L'action des cartels est demeurée fort précaire. Cependant, la production de houille, en février, s'est réduite de 150.000 tonnes et, pour la première fois depuis bien

longtemps, les stocks de charbon ont diminué de 25.000 tonnes.

Une initiative intéressante est celle de la Chambre de Commerce néerlandaise en Belgique, laquelle organise un referundum en vue d'une entente douanière entre la Hollande et la Belgique. Deux articles documentés, l'un, de M. le Ministre Posthuma, l'autre, de M. le Ministre Forthomme, se prononcent en principe en faveur de pareille entente.

Elargir les marchés sans entraves douanières, voilà une coopération féconde à la solution de la crise.

# Marché de l'argent, commerce de banque et spéculation.

Dans le *Bulletin* du 10 mars, nous avons publié les caractéristiques de la première tranche (1 milliard) de l'emprunt de 2 milliards que doit émettre le gouvernement.

L'émission a eu lieu le 14 mars. On aurait pu craindre que l'appel lancé par le gouvernement ne rencontrât pas l'adhésion des épargnistes, ébranlés depuis deux ans par des secousses internationales continuelles et fort enclins à la thésaurisation des billets.

Au contraire, l'emprunt a rencontré un grand succès et, bien qu'il n'ait pas été pris ferme par les banques, les souscriptions ont atteint 1.142.000.000 de francs, montant qui a donné lieu à répartition.

On ne peut que se féliciter d'un pareil résultat, alors que le marché privé des émissions est complètement atone et que la Bourse, après une légère reprise, est à nouveau en régression. Il paraît bien que la souscription à l'emprunt a fait sortir une quantité assez importante de billets thésaurisés.

\*\*\*

Une demi-douzaine de banques provinciales, d'importance secondaire d'ailleurs, ont récemment dû fermer leurs guichets.

Comme ces banques opéraient presque toutes dans des milieux agricoles ou dans une clientèle d'artisans et de petits industriels, comme leur raison sociale, fort semblable à celle d'établissements sains, prêtait parfois à confusion au détriment des seconds, comme la situation générale est mauvaise, il s'est produit, dans certains centres de province, quelque inquiétude, qui n'a d'ailleurs pas duré.

La cause principale de ces défaillances, qui a atteint surtout une banque flamande et des établissements de l'est de la Belgique, réside dans des prêts exagérés de ces maisons à un comptoir de change et de bourse de Bruxelles, aujourd'hui en faillite.

Comme les banques en difficulté avaient une clientèle de petits déposants et qu'il était expédient de prévenir un « run », des mesures de défense ont été prises par les banques de la région la plus touchée : à l'initiative de la Banque Nationale et dans un sentiment de solidarité, les grandes banques de Liége, la Banque Générale de Liége et de Huy, la Banque de Bruxelles (ancienne Banque Liégeoise et Crédit Général Liégeois Réunis), la Banque Dubois et MM. Na

gelmackers Fils et C°, ont constitué une société anonyme, au capital de 30 millions de francs et nommée Union Bancaire Liégeoise, en vue de prêter leur appui aux établissements de crédit aux classes moyennes, qui étaient spécialement exposés.

La Banque Nationale de Belgique a considéré avec grand intérêt la constitution de cet organisme et en suite des accords intervenus avec l'institut d'émission, la nouvelle société pourra, pendant la durée de la crise, faciliter la mobilisation des actifs pour apporter ainsi une aide efficace aux affaires financières momentanément affectées par les événements actuels.

Ce consortium de soutien a suffi à rassurer l'opinion et a arrêté le retrait des dépôts.

Ces difficultés bancaires ne présentent, du point de vue du crédit considéré dans son ensemble, qu'une faible importance. Elles sont inévitables dans un temps comme celui-ci, et le public aurait tort de s'en émouvoir.

La Mutuelle Solvay a réduit son capital de 300 à 200 millions de francs, à la suite de la cession qu'elle a faite d'une partie de son actif à la Société Belge de Banque.

A Anvers, la Banque de Crédit Commercial et la Banque Privée Anversoise fusionnent, et disposeront d'un capital de 65 millions de francs.

#### Industries de biens de production.

INDUSTRIE DU CHARBON.

On trouvera ci-dessous les statistiques relatives à l'industrie charbonnière, que nous publions régulièrement d'après les données de l'Administration des Mines.

Statistique mensuelle comparée de la production de houille et de coke en Belgique.

	MOIS	Production de houille crue	Stocks	Nombre d'ouvriers		Production
•			de charbon	Houillèrcs	Cokeries	de coke
		1.000 tonn: s	1.000 tonnes			1.000 tonnes
1931	Juin Juillet Août! Septembre Octobre Novembre Décembre	2.293 2.306 2.187 2.300 2.360 2.083 2.062	3.260 3.359 3.380 3.358 3.425 3.471 3.543	150.604 149.269 150.992 148.884 149.717 151.318 150.496	5.128 4.908 4.859 4.810 4.678 4.668 4.261	413 427 435 426 410 389 386
1932 1931 1930	Janvier Janvier Janvier	2.131 $2.444$ $2.489$	3.719 $2.639$ $498$	$\begin{array}{c} 148.833 \\ 156.258 \\ 159.662 \end{array}$	$egin{array}{c} 4.194 \ 5.293 \ 6.469 \end{array}$	407 417 506

La situation est inchangée, en ce sens que la réduction de production est très faible relativement à l'accroissement régulier des stocks. Ceux-ci, d'après une étude récemment parue dans le Bulletin del'Institut des Sciences Economiques de Louvain, auraient donné lieu à des avances des banques à concurrence de 600 millions de francs. Nous n'avons pu vérifier ce chiffre; en général, il est évident que la trésorerie des charbonnages subit les conséquences d'une crise aussi longue. Mais il ne manque pas d'entreprises qui ont vécu jusqu'ores de leurs propres réserves. Pour celles qui ent dû faire appel aux banques, la situation est plus difficile; car il est évident qu'il y a une limite à ce genre d'avances. Dans ces circonstances, des revendications protectionnistes se font jour. Mais ce remède n'est pas efficace.

Les maîtres de charbonnages ont, d'ailleurs, déjà obtenu des avantages non négligeables: la Société des Chemins de fer Belges leur réserve 90 p. c. de ses commandes et l'accord entre les représentants des industries charbonnières belge et allemande a abouti à réduire de 76 à 70 p. c. le contingent des importations de houille allemande sur la base de la production de

(1) Nous sommes informés qu'en février, la production de houille a diminué de 150.000 tonnes et les stocks se sont réduits de 25.000 tonnes. Ce n'est pas grand'chose.

1930, alors qu'aucune réduction nouvelle de l'extraction n'a été décidée.

Voici, pour quelques charbonnages du pays de Charleroi, l'importance du chômage: A. et B.: pas de chômage; C.: 2 jours par mois; D. E. et F.: un jour par semaine: G.: 2 jours par semaine.

#### Sidérurgie.

On trouvera, ci-dessous, les statistiques relatives à la production métallurgique.

Statistique mensuelle comparée de la production de la métallurgie lourde.

	MOIS	Fonte	Acier brut	Nombre de hauts fourneaux à feu
1931	Juin	278	263	46
	Juillet	<b>289</b> .	278	45
	Août	299	284	46
	Septembre	284	273	47
	Octobre	272	263	45
	Novembre	262	247	43
	Décembre	. 245	237	44
1932	Janvier	247	238	43
1931	Janvier	270	256	45 -
1930	Janvier	343	330	58

La situation est dominée par l'incertitude qui règne au sujet du renouvellement du cartel de l'acier. Cette fois, les difficultés émanent de certains producteurs belges.

Le projet des comptoirs de vente semble bien avoir échoué. Selon la Frankfurter Zeitung, les délégués belges auraient refusé le plan de répartition basé sur la production atteinte dans les différents pays au cours du second trimestre 1931 et auraient réclamé une augmentation de 1 1/2 p. c. de leur quantum, c'est-à-dire environ 400.000 tonnes par an. On se souviendra que les aciéristes belges se sont toujours plaints de ce que leur quantum était défavorable, ayant été initialement établi sur la base d'une période coupée de grèves.

Les expéditions vers l'Angleterre ont été actives pendant la période précédant le vote du tarif, mais elles se sont bientôt ralenties. On a enregistré en janvier un relèvement des commandes de l'Amérique latine et de l'Orient.

Deux usines ont reçu une importante commande de rails de Lithuanie.

Mais la situation est devenue calme.

Le cartel international du fil machine (Iweco) semble acquérir de plus en plus d'importance et a déjà pu répartir entre les participants un nombre d'ordres accru de la part de l'étranger. Les usines liées par la convention ne peuvent pas accepter les commandes d'une manière autonome et sont obligées de les passer au bureau d'affaires du cartel, qui en assurera la répartition.

Les affaires de fonderie sont très calmes, notamment pour lés appareils de chauffage; les exportations sont réduites et certaines usines connaissent un chômage prolongé. Dans une fonderie limbourgeoise qui se trouvait arrêtée, des commandes nouvelles ont permis de réembaucher septante ouvriers.

Dans les tôleries et boulonneries, le calme persiste. Certaines boulonneries envisagent le transfert de leur activité à une usine de leur groupe, d'organisation plus moderne, afin de comprimer les frais généraux; il en résulterait vraisemblablement du chômage technologique.

Les Aciéries de Sambre-et-Meuse et les Aciéries Léonard-Giot vont fusionner.

MÉTAUX SPÉCIAUX ET PRODUITS CHIMIQUES.

L'industrie du zinc se trouve toujours dans une situation difficile et les bilans publiés le révèlent à l'évidence. Certaines usines ont envisagé l'arrêt de la production. Les sociétés Overpelt-Lommel et Corphalie vont fermer leurs usines de Corphalie et concentrer leur production à Overpelt. Cette décision a fortement ému les salariés intéressés. Il semble que l'on va se trouver devant un cas de chômage technologique, dont la Belgique n'a, jusqu'à présent, fourni que peu d'exemples — comme nous l'avons vu.

Le tableau ci-dessous donne la production mongiale du zinc, ainsi que les données relatives à la Belgique.

# Production mondiale du zinc (En tonnes)

	1931	1930	1929	1928
Belgique Total pour l'Europe Etats-Unis Canada. Total pour le monde Moyenne des prix du zinc (à quai) Importation de zinc au Royaume-Uni.	130.000 485.027 268.816 90.289 965.628 £ 12-8-11 145.506	175.295 695.232 447.611 120.000 1.391.034 £ 16-16-9 135.584	197.035 695.156 560.770 76.829 1.439.447 £ 24-17-8 142.405	$205.144 \\ 684.370 \\ 553.210 \\ 73.000 \\ 1.399.975 \\ £ 25-5-5 \\ 136.204$

Les difficultés du cartel du cuivre ne sont pas aplanies et des réductions considérables de production sont à l'ordre du jour. Certains producteurs sont favorables à la fermeture complète de toutes les mines, ce qui désavantagerait l'Union Minière et les mines du Canada, dont les prix de revient sont relativement bas. Ces derniers producteurs envisageraient plutôt l'abandon complet des restrictions afin de laisser au marché la détermination des prix.

Il semble que l'accord se fera sur la base d'une réduction à 20 p. c. de la capacité des mines, la production de l'Union Minière se trouvant ainsi ramenée à 40.000 tonnes. Cette société n'admettra en aucun cas l'arrêt complet de ses extractions.

La production de sulfate d'ammoniaque reste influencée par les stocks existants; la consommation des

engrais s'est relevée à la suite de l'abaissement des prix.

Rappelons qu'en 1930 la Belgique a produit : 263.000 tonnes de sulfate d'ammoniaque, 413.000 tonnes de superphosphates et 717.000 tonnes de scories Thomas.

#### CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

La Fédération des Constructeurs de Belgique vient de fêter, en décembre 1931, le 25° anniversaire de sa fondation.

La Fédération des Constructeurs de Belgique fut fondée en assemblée du 19 décembre 1906, par 70 adhérents occupant au total 15.000 ouvriers.

Dès janvier 1907, elle se composait de 140 établissements, avec un effectif global de 40.000 ouvriers.

En compulsant les archives du début, on relève que,

pour montrer l'importance de la construction métallique belge en regard d'autres branches de l'industrie nationale, on invoquait les chiffres ci-après concernant l'exportation pendant l'année 1906.

Combustible: 101 millions de francs-or; sidérurgie: 118 millions de francs-or; construction métallique: 295 millions de francs-or.

On estimait alors que l'exportation de l'industrie de la construction métallique représentait environ 70 p. c. de sa production:

Le montant des ventes à l'étranger des produits de la construction métallique atteignait 12 p. c. de la valeur totale des marchandises exportées par la Belgique. Le relevé qui suit, dressé d'après le Bulletin du Commerce spécial de la Belgique, de l'année 1930, permet d'apprécier l'extension prise depuis 1906 par l'exportation des produits des industries susvisées.

Combustible: 1.078 millions de fr. stabilisés (environ 154 millions francs-or); sidérurgie: 3.527 millions de francs stabilisés (environ 504 millions de francs-or); construction métallique: 4.881 millions de francs stabilisés (environ 697 millions de francs-or).

: Le tantième du montant des exportations de la construction métallique atteint 18 p. c. du montant global des exportations de la Belgique.

Le nombre des adhérents à la Fédération passe de 262, en août 1914, à 482, dès le début de 1919, pour s'élever actuellement à 594, employant, en temps normal d'activité industrielle, un ensemble de 101.500 ouvriers, spécialisés pour le plus grand nombre et pour ainsi dire tous de nationalité belge.

Dès janvier 1919, à l'initiative de la Fédération, fut constituée la Société coopérative « La Construction métallique », organisme à personnalité civile, à laquelle les membres peuvent adhérer.

La durée initiale qui lui était assignée était d'une année; elle a été prolongée d'abord d'une même période, puis de trente ans.

Son but primitif était de faciliter à ses membres et par tous moyens la reconstitution de leurs entreprises de manière à leur permettre de reprendre le plus rapidement possible une activité proportionnelle à celle d'avant-guerre; de les aider à bénéficier d'une manière générale de tous les avantages ou moyens d'action offerts par les pouvoirs publics ou tous organismes chargés de favoriser le relèvement ou le développement économique du pays.

Son programme s'est largement étendu dans la suite. Les principaux objets dont elle s'est occupée jusqu'à présent sont, dans l'ordre chronologique :

Récupération du matériel enlevé de nos usines et envoyé en Allemagne. — Licences d'exportation. — Commandes d'ensemble d'outillage et de matières premières: fontes combustibles et achat de 3.000 machines pour une valeur de 3.000.000 de dollars bénéficiant d'un crédit de cinq ans accordé par le gouvernement belge. Valorisation des bons de réquisition et avances sur ces bons. Répartition des charbons et cokes allemands. Démarches pour hâter la solution des dommages de guerre. Répartition des produits métallurgiques saisis

dans la Ruhr. Service des cautionnements collectifs. Collaboration avec le Ministère des Finances pour la répartition des crédits de réparations en nature, Organisation de la participation de ses membres à diverses expositions.

. Simultanément, l'Association patronale des Constructeurs de Belgique et ses régionales ont été fondées et se sont développées, alors qu'étaient créées successivement diverses œuvres complémentaires.

De 1919 à 1923, furent successivement créées et agréées au sein de la Fédération, les associations régionales ci-après citées :

Association des Constructeurs des provinces de Liége, Limbourg et Luxembourg; Association des Constructeurs de la région de Mons et de l'Ouest du Hainaut; Association des Constructeurs-mécaniciens et Fondeurs de Gand; Association des Constructeurs du Centre; Association des Constructeurs du Brabant; Groupement des Constructeurs de la région d'Anvers qui devaient permettre des relations plus suivies entre la Commission administrative et nos affiliés de province.

En novembre 1920, a été instituée la Chambre d'Arbitrage et de Conciliation de la Fédération.

\* \*

Cet anniversaire tombait à un moment bien défavorable car la crise atteint fortement cette industrie, où le chômage est intense dans certains ateliers.

Dans la région de Charleroi, tel industriel emploie 1.700 ouvriers contre 3.600 avant la crise; tel autre, spécialisé dans le matériel électrique, occupe 5.000 ouvriers par roulement mais 1.000 à 1.500 autres sont en chômage complet. Dans la Société C, on chôme une semaine sur trois; ailleurs, on chôme 2 ou 3 jours par semaine. E n'utilise que 50 p. c. de son personnel et une autre encore est arrêtée complètement en ce qui concerne la division hauts fourneaux; la division des petits fers chôme 2 jours par semaine.

A Bruges et à Louvain, les grands ateliers de construction ont retrouvé plus d'activité par suite des commandes de voitures métalliques passées par les Chemins de fer. Cinq firmes ont obtenu des ordres allant de 26.000.000 à 17.750.000 fr. et une nouvelle adjudication aura lieu en mai prochain.

#### Industries de biens de consommation permanente.

INDUSTRIES DU VERRE.

Au cours de la période sous revue, il s'est produit des faits intéressants dans l'industrie du verre à vitres. On se souviendra qu'après une période de surproduction, de concurrence intense et de crise endémique, les deux groupes exploitant les brevets Fourcault, Pittsburgh et Libbey-Owens sont parvenus, à la suite d'efforts laborieux, soutenus par les banques, à grouper les verreries mécaniques dans deux sociétés d'exploitation, unies entre elles par un cartel, dont on a pu prévoir la transformation en un accord plus étroit.

Les verreries à bouche étaient définitivement fermées et l'une d'elles, la Verrerie Jonet, était récemment absorbée par l'Union des Verreries mécaniques, qui l'a mécanisée en utilisant un brevet tchécoslovaque. Cette verrerie sera même mise en marche dans le courant de ce mois et l'Union décidera, éventuellement, la cessation du travail dans une autre division. La politique de concentration devait bientôt porter ses fruits: les stocks s'écoulaient peu à peu, les prix se relevèrent et graduellement, le nombre d'unités au travail passa de 2 à 8 sur 21.

Cette situation pouvait donc être considérée comme favorable, sauf peut-être au point de vue du rendement des capitaux investis. En effet, l'Union des Verreries mécaniques ne distribuera pas de dividende pour 1931.

La concentration aboutissait à faire ressortir la surcapitalisation évidente de l'industrie du verre, comme la stabilisation monétaire, par le relèvement consécutif des prix, fait apparaître les conséquences de l'inflation qui l'a précédée. Cette surcapitalisation n'avait d'ailleurs pu être corrigée par des réductions de capital lors de la fusion, les opérations de concentration avant été fort délicates.

On aurait pu penser que ce faible rendement des capitaux aurait suffi à assurer aux deux compagnies existantes un véritable monopole de production. Cependant, on annonce qu'une verrerie à bouche, inactive depuis plusieurs années et indépendante, est en train de monter des appareils pour la fabrication mécanique.

A cette opération, à un moment où 60 p. c. des unités de production de l'Union sont inactives, une seule explication est possible : les prix actuellement pratiqués permettraient à une verrerie, travaillant à plein, de faire des rabais et, par conséquent, de trouver une clientèle, surtout parmi les intermédiaires violemment hostiles à la concentration de la fabrication et des ventes.

Il sera intéressant de suivre les péripéties de cette concurrence. D'autre part, l'Union des Verreries mécaniques, après avoir décrété une baisse de 5 p. c. des salaires, en deux tranches (1er février et 1er mars), baisse acceptée par le syndicat, est entrée en conflit avec les ouvriers des magasins et des caisseries, au sujet du rendement de ces dernières. Un « lock-out » a même été envisagé.

Au point de vue des ventes à l'extérieur, les seules qui intéressent vraiment la verrerie, il faut signaler qu'une entente internationale de contingentement vient d'être signée par les délégués des industries verrières de France, Belgique, Allemagne, Autriche et Tchécoslovaquie. Il s'agit de contingenter l'entrée en France des verres de laboratoire, de gobeleterie, objets en cristal, verres de montre, lunetterie, à l'exception des verres à vitre, des glaces et des instruments d'optique. Pour la Belgique, l'accord, valable pour un an, contingente les ventes en France sur la base de la moyenne des expéditions pour les années 1927, 1928 et 1929; pour les autres pays, le contingent est basé sur la moyenne des années 1928 et 1929.

La Belgique est désavantagée par cet accord, mais, dans la pratique, l'intensité de la crise des gobeleteries est telle que le tonnage autorisé ne sera même pas atteint. On se souviendra que le cartel des gobeleteries avait décidé de maintenir la production à 50 p. c. du niveau antérieur. Mais on annonce déjà des fermetures supplémentaires d'usines. Pour les gobeleteries comme les verreries, le tarif anglais cause des dommages immédiats, surtout en gobeleterie, où les droits sont de 33 1/2 p. c. Au contraire, les ventes vers la Hollande reprennent. L'abaissement des droits aux Etats-Unis n'a pas encore donné les résultats attendus.

CARRIÈRES, CIMENTERIES ET INDUSTRIES DE LA CONSTRUCTION.

Le marché du ciment Portland artificiel reste affecté par la crise. Pour le marché intérieur, la demande continue à souffrir à la fois des conditions générales et du ralentissement saisonnier. Les prix de vente, par suite de la vive concurrence, ont une tendance à la baisse et s'établissent aux environs de 130 francs la tonne départ usine, mais des affaires sont traitées à 110 francs. La concurrence intérieure demeure vive.

Nous avions signalé qu'à l'initiative du Premier Ministre, s'était tenue une réunion des représentants de toutes les cimenteries du pays. Au cours de cette réunion, M. Renkin avait fortement engagé les cimentiers à se grouper, afin de faciliter les négociations éventuelles du gouvernement belge avec l'étranger.

Les représentants de l'industrie cimentière ne sont pas, jusqu'ici, parvenus à s'entendre. Il est à noter que les résultats financiers auxquels arrivent certaines entreprises prouvent que, pour elles tout au moins, l'exercice a été assez satisfaisant, ce qui explique les difficultés d'entente.

A l'exportation, la demande reste faible. On cote, suivant destination, \$ 1,15 ou fr. fr. 29,50 par baril de 180 kilos fob Anvers. Quelques cotations sont faites en livres sterling à 6/ par baril (base : 1 livre = 26 belgas).

La mise en application, le 1er mars, du tarif douanier anglais qui frappe de 10 p. c. « ad valorem » le ciment importé est appelée à nuire aux cimenteries belges. Les exportations de ciment de l'Union économique se sont élevées à 62.501 tonnes en janvier 1932, contre 91.475 tonnes pour le mois de janvier 1931, ce qui représente une régression de 31,66 p. c. Le marché hollandais est très disputé à la suite de la dénonciation de l'accord pour le partage des importations.

\* \*

L'accord international sur les contingents d'importation dans l'industrie de la porcelaine n'a pu être étendu à la Belgique.

Des conférences entre fabricants de porcelaine «vaisselle» belges, français, allemands et tchèques furent cependant tenues les 1<sup>or</sup> et 2 mars, dans les locaux du Comité Central Industriel, en présence des délégués officiels des différents gouvernements.

Il s'agissait de trouver le moyen d'étendre à la Belgique l'entente réalisée le 13 novembre dernier entre la France, l'Allemagne et la Tchécoslovaquie. Cette entente est basée sur le maintien des tarifs douaniers en vigueur vis-à-vis des industriels étrangers qui ont signé une convention de respecter certains prix de vente minima, tandis qu'un tarif majoré est appliqué à ceux qui ne prennent pas le même engagement. Pour réaliser l'extension de ce système à la Belgique, et conséquemment l'application d'un tarif différentiel, il fallait obtenir d'abord le consentement du gouvernement français, car les tarifs d'entrée en Belgique sont consolidés vis-à-vis de la France seule, en vertu d'un accord de 1927, tandis que les autres pays jouissent simplement de la clause de la nation la plus favorisée.

La France avait marqué son accord sur cette déconsolidation.

Malgré cette position favorable, il n'a pas été possible d'arriver à une entente avec les délégations tchèque et allemande en ce qui concerne les prix et, dans ces conditions, le gouvernement belge envisage des mesures de contingentement. Les marchés belges sont inondés de produits tchèques et allemands à des prix qui ne permettraient pas, dit-on, à nos industriels de maintenir leurs usines en activité.

\* \* \*

La vingtaine de firmes briquetières qui ont établi leurs installations le long du canal campinois, occupent au total, en temps ordinaire, plus de 2.000 ouvriers. L'industrie briquetière de la Campine et celle de la région de Boom assurent ensemble 90 p. c. environ de la production totale du pays.

La capacité de production de l'Association des Briqueteries campinoises peut, selon la « Chronique des Travaux Publics », atteindre 500 à 600 millions de briques par année.

Bien que 1930 fût déjà une année de crise, la production atteignit encore 85 p. c. de ce maximum théorique. En 1931, par suite d'une grève ayant duré plus de deux mois, ce chiffre baissa jusqu'à 40 p. c., soit donc 10 p. c. de moins que la moitié du rendement possible.

La situation des briqueteries belges était restée normale jusqu'en septembre 1930. A présent s'accumulent des stocks représentant des millions de briques.

\* \*

Dans l'industrie de la pierre s'affirme un courant tendant à remédier aux effets de la crise par des ententes internationales, permettant de ne pas recourir aux interventions gouvernementales. Ce mouvement s'est déjà manifesté dans les industries de la porcelaine, du verre, etc.

C'est ainsi qu'une réunion de délégués des carrières françaises et belges a eu lieu à Bruxelles.

Les carriers ont examiné la situation du marché de la pierre de construction dans les deux pays. Ils ont reconnu qu'il serait préjudiciable de contrarier les courants commerciaux naturels établis de longue date entre la France et la Belgique.

Ils ont convenu d'observer en commun les besoins des marchés et des carrières des deux pays et d'établir entre eux une liaison en vue de déterminer les mesures les plus conformes aux intérêts nationaux réciproques.

Cet accord s'explique d'autant mieux, que la Société Générale et la Banque de Bruxelles contrôlent des sociétés possédant des carrières importantes dans les deux pays et qui peuvent, de la sorte, satisfaire les besoins divers de l'architecture.

\* ~ +

Les carrières de pierre bleue du bassin de Soignies chôment deux jours par semaine depuis le début de janvier. Les petits chantiers de tailleurs de pierre sont sans travail.

Une réduction de salaires de 2 p. c. a été appliquée à partir du 1er février, une autre de 4 p. c. a été appliquée le 1er mars. En 1931, on avait déjà appliqué aux salaires des réductions contractuelles s'élevant à 17 p. c.

Les dernières baisses ont provoqué des conflits : dans les carrières de porphyre de Lessines, la grève a éclaté le 1<sup>or</sup> février et 4.200 ouvriers ont quitté le travail, sauf dans deux sièges qui suffisent à assurer les commandes passées au Comptoir.

Dans les carrières de la Meuse, le chômage partiel continue. Les carrières de marbre de l'Entre-Sambre-et-Meuse voient le chômage s'accentuer. On enregistre un certain chômage technologique, par suite de la mécanisation de certaines exploitations. Plusieurs carrières, dépendant d'une importante société, sont fermées.

#### Industries de biens de consommation

INDUSTRIES TEXTILES.

Industrie de la soie artificielle.

Nous avons signalé dans notre dernière chronique que les sociétés belges fabriquant de la soie artificielle étaient entrées en pourparlers afin de conclure une entente de production. Cet accord est maintenant acquis,

Les conseils d'administration de la Société Générale de Soie artificielle par le procédé Viscose (Alost), de la Société Anversoise de Soie artificielle (S. A. S. A.), de la société La Seta (Ecaussines), des Fabriques de Soie artificielle d'Obourg, de la Fabrique de Soie Artificielle de Tubize, ont ratifié la convention établissant les bases sur lesquelles sera créée l'Union des Fabriques belges de Textiles artificiels (Fabelta).

Les cinq sociétés feront apport au nouvel organisme de l'ensemble des éléments constituant leurs moyens de production et de vente de soie artificielle par le procédé Viscose. Elles subsisteront pour l'exécution de leurs autres objets. La Société de Tubize, notamment, continuera à fabriquer pour sen compte la soie à l'acétate de cellulose (sétilose). Le capital sera réparti entre ces sociétés sur la base de coefficients proportionnels à la valeur industrielle de chacune d'elles. La mise en œuvre de cette convention nécessite différents travaux d'experts qui ont été entamés immédiatement.

La formule adoptée est donc semblable à celle qui a prévalu pour la constitution de l'Union des Verreries mécaniques belges. Dans l'un et l'autre cas, les banques ont influencé les négociations dans le sens de l'entente,

#### Industrie de la laine.

Les nouvelles touchant l'industrie lainière sont plus mauvaises que de coutume.

Les ventes de déchets textiles et de laines de Verviers sont peu fréquentées et la clientèle française s'en tient éloignée. Les prix des balayures, des déchets, des écarts, blousses et laines sont en baisse. A la vente de janvier, la baisse était de 15 p. c. sur les déchets et de 10 p. c. sur les blousses et laines. Les résultats des ventes de Londres ont encore ralenti les transactions des ventes verviétoises du début de mars, au cours desquelles des baisses de 10 à 15 p. c. furent enregistrées. 60 p. c. des lots offerts ne trouvèrent pas acheteur; les qualités supérieures sont tout à fait délaissées.

Le chômage des ateliers est intense: Verviers en ce moment travaillerait à 27 p. c. de sa capacité; des usines qui n'avaient pas chômé depuis trente ans ont arrêté leur fabrication. Mais c'est surtout le commerce de la laine qui est éprouvé. Les bilans permettent de se rendre compte des pertes subies et la situation de plusieurs maisons est très difficile. La position des entreprises industrielles est beaucoup plus saine.

Signalons qu'une très ancienne société en nom collectif, la Maison Peltzer, de Verviers, dont les origines remontent à la révolution industrielle, vient de se constituer en société anonyme au capital de 116 millions, ce qui lui a permis d'absorber une entreprise qu'elle contriôlait. Ainsi disparaît encore une de ces firmes particulières qui jouèrent un rôle si important au cours du siècle dernier, pour faire place à une compagnie par actions qui restera une entreprise de famille, avant de passer, suivant le processus classique, dans la classe des scciétés possédées par un grand nombre d'actionnaires. Cet exemple de la firme Peltzer est intéressant parce qu'il se rapporte à l'industrie lainière, peu touchée par le processus. Mais en métallurgie et en construction, les exemples ne manquent pas : rappelons les opérations similaires des entreprises Boël, Melotte, etc.

Dans la région d'Eccloo, les entreprises lainières enregistrent des ordres pour l'intérieur, mais la production demeure réduite : une fabrique de peignés travaille à 50 p. c. de ses possibilités. Cependant, quelques ateliers maintiennent leurs effectifs au complet.

Les fabriques de tapis de Mouscron sont fort atteintes. Certaines ne travaillent que deux ou trois jours par semaine. Les ordres sont rares et les prix peu rémunérateurs. Les fabriques de tissus d'ameublement sont dans une situation encore plus difficile.

Au contraire, les fabriques de couvertures sont assez occupées dans certaines régions.

Le ralentissement de la bonneterie est marqué par suite de l'absence des commandes anglaises et hollandaises.

#### Industrie du lin.

Les grandes filatures de lin, dont le nombre est réduit, continuent à travailler activement, mais les prix ne satisfont pas les producteurs; de grosses quantités de fils ont été introduites en Angleterre. Bien que l'on note des demandes de prix émanant des Etats-Unis, la situation s'aggrave dans les tissages. Le chômage y est de 30 p. c.

Plusieurs entreprises ont engagé des négociations avec les syndicats ouvriers pour confier quatre métiers (au lieu de deux) à un même tisserand; cette mesure agirait sur les prix de revient.

#### Industrie du jute.

Les filatures de jute mettent à profit le ralentissement du travail pour poursuivre leur équipement automatique. Une filature de 2.700 broches est ainsi complètement transformée; deux autres (12.000 broches) font de même.

Les tissages de jute se plaignent de la concurrence de l'Inde.

#### Industrie du coton.

Depuis deux mois, les marchés cotonniers ont fait preuve de stabilité; les cotons non-américains sont relativement chers et le coton des Etats-Unis s'en trouve favorisé. La consommation des usines américaines et orientales est plus forte que l'an dernier.

Malgré cette fermeté de la matière première, les filatures ne reçoivent que peu d'ordres et les usines sont insuffisamment alimentées. Les stocks de filés sont assez lourds. Les tissages traversent une période difficile et souffrent des restrictions de crédit. Dans la région d'Audenarde, les tissages importants ont travaillé sept jours en janvier; par contre, les petites entreprises ont été bien plus actives. En février, les grands tissages n'ont pas travaillé plus de 15 jours et l'un des plus importants n'a été ouvert que 4 jours. Les usines produisant des articles en tissu mixte : soie et coton, ont travaillé régulièrement pour le marché intérieur.

#### INDUSTRIES DU BOIS ET DU MEUBLE

Le marché du bois souffre de la crise générale, de la crise charbonnière et de la concurrence scandinave et balte.

Les ventes de bois, dans les régions forestières, sont difficiles; les prix sont déprimés : c'est ainsi que les sapins qui valaient 140-150 francs, il y a un an, cotent aujourd'hui 80 à 90 francs.

Une fabrique de meubles de Malines a remis le préavis à ses ouvriers. Dans les autres centres : Nivelles, Ath, Courtrai, la situation est inchangée.

Les ventes d'objets d'ameublement dans les grands magasins ont sensiblement baissé. Notre indice (1927 = 100) indique les maxima saisonniers suivants : 1928: 181; 1929 : 195; 1930 : 156 et 1931 : 131. Les prix des ameublements n'ont guère suivi le mouvement général des prix; cependant, on constate l'offre de meubles « bon marché » mais de qualité secondaire. La baisse des meubles de meilleur choix est faible et, avec la réduction du pouvoir d'achat, explique la mévente.

#### INDUSTRIES DU CUIR.

Les tanneries continuent à chômer partiellement; les achats de cuirs tannés portent sur des quantités peu importantes et les ordres saisonniers des fabricants de chaussures ne se produisent pas, par suite de l'arrêt dans la vente des chaussures. La concurrence d'une entreprise étrangère, qui vend d'ailleurs plus cher en Belgique qu'au lieu de fabrication, a fait baisser les prix des chaussures sur le marché belge et a stimulé l'effort des producteurs nationaux. Les fabriques d'Iseghem ont obtenu des ordres pour l'Angleterre.

#### INDUSTRIE DU PAPIER.

Certaines papeteries chôment deux et trois jours par semaine; en 1931, la moyenne du chômage a atteint 27,3 p. c. Cependant, une machine a été remise en marche dans une papeterie de la Belgique rédimée.

Les fabricants de papier, à leur tour, réclament des mesures protectionnistes, notamment un droit de transit qui protégerait leurs marchés de l'ouest contre la concurrence allemande et scandinave. Où s'arrêtera-t-on dans cette voie mauvaise?

#### INDUSTRIE DE LA PÊCHE MARITIME.

Le produit de la vente de poisson à la Minque d'Ostende s'est élevé à fr. 3.650.761,20 en janvier et à fr. 4.477.612,50 en février 1932. Ces chiffres sont en augmentation de fr. 521.603,20 et 1.310.443 fr., respectivement sur ceux de janvier 1931 (3.129.158 fr.) et de février 1931 (fr. 3.167.169,50). Les apports accusent également une augmentation de 411.814 kg. en janvier (chiffre total du mois : 1.059.195 kg.) — en janvier 1931 647.381 kg. et de 589.967 kg. en février (chiffre total du mois : 1.358.169 kg.), en février 1931 : 768.202 kg.

Voici le détail du produit de la vente de poisson frais à la Minque d'Ostende au cours des mois de janvier et février 1932 :

	Jan	VIER	Février		
	Produits Francs	Apports Kilogr.	Produits Francs	$egin{array}{c}  ext{Apports} \  ext{\it Kilogr.} \end{array}$	
Chalutiers à vapeur Chaloupes à moteur Chaloupes à voiles Divers Poisson de provenance étrangère	1.213.115,50 2.388.879,70 2.545, 36.361, 9.860,	356.040 690.119 562 8.950 3.524	1.636.470 '— 2.746.107 ,— 2.305 ,— 33.018,50 59.712 ,—	590.868 730.120 788 9.300 27.093	
1932 1931	3.650.761,20 3.129.158,—	1.059.195 647.381	4.477.612,50 3.167.169,50	$1.358.169\\768.202$	
Différence	+ 521.603,20	+ 411.814	+1.310.443,—	+ 589.967	

La situation de la pêche maritime n'est pas fort brillante, et par suite des mauvaises saisons des pêches spéciales « harengs guais et esprots », beaucoup de pêcheurs ont abandonné celles-ci et ont ramené des apports plus considérables de poissons de toutes sortes, d'où baisse du prix du poisson.

La pêche des harengs guais, dont les ventes ne sont

pas comprises dans les statistiques mensuelles de la Minque, est terminée.

Voici les derniers apports:

Janvier 1932: 2.602.060 kg. pour fr. 2.835.022,75;

Février 1932: 781.140 kg. pour fr. 804.623,20.

Ce qui donne, avec les chiffres fournis antérieurement:

```
Saison 1931-1932
                           648 pêches soit Kg.
                                                                                                            107, - les 100 kilos.
                                                      3.385.750
                                                                  pour Fr.
                                                                               3.642.805.45 soit Fr.
       1930-1931:
                         2.212
                                          » Kg.
                                                     18.460.596
                                                                        Fr.
                                                                              13.008.930,61 »
                                                                                                    Fr.
                                                                                                            70, - les 100 kilos.
                                            Kg.
       1929-1930
                                                     11.282.163
                                                                                                           150,— les 100 kilos.
96,— les 100 kilos.
106,— les 100 kilos.
                         1.545
                                                                        Fr.
                                                                              16.998.754,62
                                                                                                    Fr.
       1928-1929
                                             Kg.
                         1.050
                                                     12.121.953
                                                                        Fr.
                                                                              11.605.255
                                                                                                    Fr.
                                                                               4.074.260,97
       1927-1928:
                           814
                                             Kg.
                                                      3,857,383
                                                                        Fr.
                                                                                                    Fr.
```

Cette pêche saisonnière qui constituait généralement pour nos pêcheurs une période fort rémunératrice et avait pris depuis 1927 un développement considérable, se termine défavorablement, l'exploitation étant déficitaire pour une partie de la flottille. Les bénéfices réalisés sur cette pêche par certains pêcheurs sont surtout destinés au paiement des intérêts et annuités des bateaux hypothéqués, assez nombreux dans la flottille de pêche, récemment modernisée et pourvue de moteurs à explosion. C'est cette pêche qui avait permis cette rapide motorisation des chaloupes, dont 40 seulement sur 200 se sont livrées à cette branche de l'industrie de la pêche maritime, au cours de cette campagne, dont le produit est inférieur de 75 p. c. à celui de 1930-31.

Comme pour les harengs guais, les chiffres relatifs

à la vente de l'esprot ne sont pas compris dans les statistiques mensuelles de la Minque.

Voici les chiffres des deux premiers mois de l'année: janvier 1932: 957.410 kg. pour fr. 226.478,35 (rendement insuffisant); février 1932: 679.365 kg. pour 107 mille 218 fr. 35.

De même que pour le hareng guais, la pêche n'est plus pratiquée que par un nombre restreint de barques, le prix moyen de l'esprot étant évalué à 10 fr. les 100 kg.

Les barrières douanières entravent l'exportation du poisson belge.

En France, le chiffre du contingentement de poisson fin (sole, turbot) étant atteint, l'exportation de poisson pendant le premier trimestre 1932 n'est plus autorisée. C'est donc le poisson qui laisse le profit le plus élevé dont l'exportation est arrêtée.

En Angleterre, taxe de 10 p. c. sur tout le poisson importé et qui ne provient pas de captures anglaises.

En Italie, contingentement fixé à 800.000 kg. avec un droit d'entrée de 15 p. c.

En Allemagne, le poisson belge (harengs et esprots surtout) est taxé à 2 p. c. à l'entrée. En outre, les diverses associations de l'industrie allemande de la pêche viennent d'adopter une résolution invitant le gouvernement du Reich à interdire immédiatement l'importation en Allemagne de poissons de mer qui n'auraient pas été pêchés par des équipages allemands, ou bien à établir sur le poisson pris par des entreprises étrangères une taxe douanière de 33 1/2 p. c. « ad valorem ».

#### LA CONSTRUCTION DES BATEAUX D'INTÉRIEUR.

Une enquête a été menée auprès des constructeurs navals belges afin d'établir quelle avait été la production de leur chantier en bateaux d'intérieur neufs pendant l'année 1931; 25 chantiers ont fait parvenir les renseignements demandés, qui sont récapitulés cidessous :

#### Bateaux en fer lancés en 1931.

#### A) Bateaux sans propulsion mécanique.

4 7 53	bateaux, bateaux, bateaux,	rhénans (plus de 750 T.) jaugeant T. type campinois, jaugeant	8.362 2.483 3:294 19.725
		jaugeant T.	$\frac{6.413}{40.277}$

#### B) Bateaux avec propulsion mécanique.

59 bateaux, type spits (38,50 m.) à moteur 3 tanks à moteur 15 bateaux, types divers (à vapeur ou à moteur )	140 2.212	I.	н.	P., P.,	415	Т.
8 remorqueurs à moteur.						
85 bateaux	9.232	T.	Н.	P	23.504	Т.

soit un total général de 178 bateaux neufs incés en 1931, jaugeant 63.781 T. et 9.232 IHP et dont la valeur peut être estimée à 67 millions de francs.

Dans le tableau ci-dessus ne sont compris, ni les bateaux en bois, ni le matériel fluvial spécial (tels les dragues, pontons-grues, yachts, canots, matériel d'entrepreneur, etc.).

#### COMMERCE DE L'IVOIRE.

La vente trimestrielle du 2 février s'est tenue en présence des acheteurs habituels. La demande était assez bonne pour l'ivoire dur, mais limitée toutefois à des prix de 15 à 20 p. c. en dessous des estimations établics, cette fois encore, sur la base de 175 fr. la livre sterling.

L'ivoire doux était délaissé et des concessions plus grandes furent nécessaires pour pouvoir le réaliser.

Les prix pour l'ivoire dur se sont maintenus au niveau de ceux de la vente d'octobre dernier, sauf pour les dents à billes qui, elles aussi, subissent une baisse de 10 à 15 p. c.

#### Résultat de la vente (en kg.).

	Exposé	Vendu
Congo dur	35.055 1.640 17.930	11.266 637,5 6.645,5
	54.625	18.549

Stock à Anvers, le 4 février : 68.000 kg.

#### L'agriculture.

L'agriculture belge n'est pas encore sortie de la crise à laquelle elle n'aurait pu échapper et les prix des différents produits demeurent à des niveaux peu rémunérateurs. Par rapport aux maxima atteints en 1929, la situation paraît nettement critique :

#### Diminution des prix agricoles.

(Moyennes mensuelles de 1929 à 1931)

Froment (100 Kg.)	47, %
Seigle (100 Kg.)	51,— %
Avoine (100 Kg.)	41,— %
Orge (100 Kg.)	48,- %
Pommes de terre (100 Kg.). +	0,04 %
Lin brut (100 Kg.)	68, %
Beurre (Kg.)	29,- %
Laine (Kg.)	46,- %
Œufs (pièce)	30,- %
•	

Mais il ne faut pas oublier que l'année 1929 a connu des niveaux fort élevés et, en outre, il convient de pondérer l'importance des différents produits. Ainsi, la vente de la laine ne joue dans l'économie agraire belge qu'un rôle négligeable, sauf dans quelques fermes campinoises et ardennaises, et le mouton qui n'est plus, en fait, qu'un animal élevé accessoirement par les ouvriers agricoles, n'est même plus relevé dans les statistiques du Ministère de l'Agriculture sur la « Répartition et le rendement des cultures ». Le lin n'occupe que 23.000 hectares et sa culture n'intéresse que les deux Flandres et une partie du Hainaut. Ces régions sont évidemment affectées par une baisse aussi profonde que celle que l'on enregistre, mais les 23.000 hectares ne représentent que 1,25 p. c. des 1.830.000 hectares environ mis en culture en Belgique.

On sait que l'agriculture aime la protection et elle en a obtenu beaucoup ces temps derniers. Nous n'avons cessé de signaler combien cette tendance est dange reuse.

Il est courant d'entendre dire que la protection douanière n'existe qu'en faveur d'une demi-douzaine d'articles agricoles et couvre plus de 1.200 articles industriels. Ce raisonnement est spécieux : la liste des produits agricoles indigènes est fort réduite : beurre, œufs, fromages, lait, viande, légumes, fruits, céréales, betteraves, tandis que l'industrie sort des milliers de produits. Si l'on voulait absolument établir une comparaison, on devrait l'établir entre la valeur des produits agricoles et industriels, et encore, cette comparaison serait boiteuse, pour de nombreuses raisons.

A côté des réclamations protectionnistes de l'agri-

culture, on relève une campagne en faveur de l'abaissement des fermages.

Le mouvement s'est dessiné parmi les locataires de biens ruraux appartenant aux Commissions d'Assistance publique. Il semble que ces demandes aient été satisfaites dans une certaine mesure, puisque le Ministre de la Justice, duquel relèvent ces commissions, leur a fait parvenir une circulaire qui a été rendue publique et dont voici les passages principaux:

« La crise agricole a forcé certains locataires de biens ruraux appartenant aux Commissions d'Assistance publique à demander la réduction de leur fermage.

» Certaines administrations propriétaires se montrent disposées à consentir une réduction, mais à la condition qu'elle ne soit accordée que pour une année et que la situation soit réexaminée à chaque échéance.

» Ces administrations ont attiré l'attention du Ministère de la Justice sur les conséquences d'un refus: elles devraient poursuivre les locataires en paiement de l'intégralité du fermage, ce qui entraînerait la ruine et le départ des exploitants; en cas de nouvelle location, elles ne pourraient établir le fermage qu'à un taux inférieur; elles risqueraient enfin de voir leur bien s'avilir entre les mains de fermiers dont elles n'auraient pu apprécier les qualités et qui pourraient se montrer moins consciencieux que les anciens locataires. Au contraire, en consentant une réduction des fermages, les administrations limiteraient leurs pertes.

» C'est ce que font les propriétaires particuliers qui comprennent leurs intérêts.

» Il est désirable que pareille faculté soit laissée aux administrations publiques.

» Il appartiendra aux autorités qui ont approuvé le bail de statuer sur les demandes de réduction que leur soumettront les Commissions d'Assistance publique et les Fabriques d'Eglise. La réduction, valable pour un an, sera consentie dans une proportion à déterminer d'après les circonstances; la situation sera réexaminée à chaque échéance. »

Peu auparavant, certains groupements avaient tenté de déterminer le Ministre de l'Agriculture à déposer un projet de loi comportant des réductions automatiques des fermages. C'est là une voie bien arbitraire. Certaines communes et beaucoup de propriétaires ont déjà consenti des réductions pour leurs propriétés. C'est par ces accords individuels qu'il faut aboutir aux adaptations nécessaires. C'est au fond l'intérêt de tous. Dans notre pays, le morcellement de la terre est énorme : moins de mille fermes de plus de 100 hectares, 4.250 de 40 hectares et plus; 300.000 agriculteurs exploitent plus d'un hectare et 90.000 moins d'un hectare. Une vive concurrence entre les locataires, à l'époque des hauts prix, les a amenés à commettre des imprudences. Ils en portent le poids. Encore fautil tenir compte de ce que bon nombre de baux sont stipulés en blé et que, dans ce cas, le loyer est réduit de 47 p. c. depuis 1929, ce qui correspond, sensiblement, à la moyenne de baisse des produits de la terre.

Il est intéressant de signaler que dans la région maraîchère de Malines, où la terre est extrêmement morcelée et où les loyers sont très élevés par suite de la haute productivité du sol, vu le genre de culture, la résistance à payer les fermages a commencé il y a plus d'un an.

Les prix des terres vendues aux enchères sont fort variables. Dans la Hesbaye, une terre à betteraves est tombée de 40.000 à 7.000 francs l'hectare en trois ans. Dans les environs d'Audenarde, des terres de seconde qualité se maintiennent à 40.000 francs, soit dix fois le prix d'avant-guerre.

\* \*

Si l'opinion s'inquiète de la protection agricole et des atteintes au respect des contrats en matière de fermages, qui sont, en effet, des questions fort importantes, il convient, cependant, de dire quelques mots des efforts du Gouvernement pour améliorer la qualité des produits. On connaît le système de marquage des œufs. Les bouchers doivent, dorénavant, indiquer si la viande mise en vente est indigène ou importée. On étudie en ce moment un projet de réglementation de la fabrication des fromages et un autre sur le calibrage et l'emballage des chicorées witloof. On devra, semble-t-il, arriver à adopter des solutions analogues en ce qui concerne le commerce des fruits. Il est notoire que les fruits belges sont mal présentés et cette situation est d'autant plus inadmissible que les fruits sont, précisément, un produit secondaire, parfois même de luxe, dont la consommation est souvent déterminée par la belle apparence. C'est le secret du succès de beaucoup de fruits exotiques. Chez nous, on a déjà pu constater les efforts de quelques coopératives de la vallée de la Meuse, mais ils sont encore trop dispersés.

Cette amélioration de la présentation est d'autant plus nécessaire que l'étendue de nos exploitations fruitières a augmenté, au cours de ces dernières années, dans de grandes proportions. Elle couvre actuellement près de 67.000 hectares contre 50.000 il y a trente ans et 38.000 il y a cinquante ans. En un demisiècle elle a donc presque doublé.

Les cultures qui ont pris dans le pays un grand développement sont, outre le raisin (Brabant), la pomme et la poire (pays de Herve, Tournaisis), la cerise (Limbourg), la fraise (alentours de Bruxelles), la groseille et la noix (Flandre orientale) et la prune (Namur).

Il y a là beaucoup d'avenir, à condition de s'organiser et d'améliorer la production et la présentation.

Le commerce d'exportation des œufs belges est actuellement entravé :

1° vers la France, par un contingentement sévère et défavorable;

2° vers l'Allemagne, par une taxe de transmission de 2 p. c., plus un droit de 5 R. M. par 100 kg. bruts :

3° vers l'Angleterre, par un droit de 10 p. c.

C'est vers l'Angleterre que les exportations demeurent les plus actives et, en fait, de janvier 1931 à janvier 1932, on enregistre un léger mouvement d'expansion. Le froid tardif, en ralentissant la ponte, a aidé à maintenir le prix des œufs. Ils coûtent actuellement fr. 0,40 contre fr. 0,75 il y a un an. Ce cours explique le fait que, quantitativement, nos exportations puissent se maintenir aisément, mais le bénéfice pour l'exportateur et le producteur s'en trouve sacrifié.

\* \* \*

On se souviendra que depuis plusieurs mois, les importations de bétail danois, consistant en grande partie en vaches laitières réformées et de prix peu élevé, ont désorganisé le commerce belge du bétail. Le Danemark est arrivé à remplacer la France sur le marché belge.

Origine	Années	Bétail importé (1)	
Danémark	1930 1931	5.500 11.393	
France	1930 1931	8.904 2.797	

L'importation totale reste donc approximativement la même, mais comme la qualité du bétail danois est inférieure à celle du bétail français, les prix sur le marché belge s'en ressentent.

Une délégation du gouvernement danois, accompagnée d'experts de ce pays, est arrivée à Bruxelles pour négocier avec le Ministre de l'Agriculture, en vue d'une réduction des quantités de viande fraîche abattue, importées par ce pays.

Les visiteurs ont reconnu que leurs envois de viande, de bétail et de beurre étaient trop massifs pour pouvoir être absorbés par le consommateur belge.

Les Danois, se rendant compte de l'impossibilité où se trouvait la Belgique de supporter ce régime, se sont engagés à réduire leurs importations à 1.300 têtes de bétail vivant ou abattu au lieu de 2.500 têtes, qui représentaient la moyenne des importations au cours de ces derniers temps.

La situation de la Hollande est à peu près analogue à celle du Danemark, en ce qui concerne les excédents de bétail.

Là aussi, des négociations se poursuivent pour établir un régime satisfaisant pour les deux pays.

\* \*

La culture maraîchère a souffert des froids tardifs, qui ont grillé beaucoup de légumes, notamment des endives, et ont contrarié les travaux.

La protection du marché anglais continue à leur être préjudiciable, mais d'après une communication du conseiller commercial du Ministère de l'Agriculture belge à Londres, la raréfaction des produits qui s'en est suivie a déterminé une hausse des raisins et des witloofs qui a incité des commissionnaires à inviter les producteurs belges à continuer leurs envois.

Les agriculteurs préparent leurs ensemencements.

L'année dernière, les relèvements de prix des engrais, à la suite de la création d'un cartel international de l'azote et de l'institution d'un système de licences d'importation des produits chimiques, avaient déterminé ce que l'on a appelé « la grève des engrais ». Les fumures avaient, en outre, été réduites sous l'influence de la dépression des prix du sucre et des céréales.

Actuellement, le gouvernement ayant lié le maintien du système des licences à l'observation d'un prix maximum pour le sulfate d'ammoniaque, la « grève » a cessé et on constate une amélioration constante des commandes.

Il est probable que les superficies réservées aux betteraves seront inchangées, mais que les cultures de pommes de terre et de féveroles augmenteront.

Les ventes de chevaux reproducteurs sont difficiles et, suivant les rapports des agronomes de l'Etat, beaucoup d'écuries sont surpeuplées. Les abatages de chevaux pour la boucherie sont légèrement moins nombreux.

Les prix de vente du lait et du beurre sont bas : dans certaines régions, du beurre de ferme a été vendu à 14 francs le kg. Aussi les vaches laitières sont moins demandées et les prix sont en régression. L'écoulement du bétail de boucherie est difficile, nonobstant les bas prix qui cèdent encore de semaine en semaine; l'engraissement du bétail est déficitaire et diminue. Aussi y a-t-il une tendance chez les cultivateurs à limiter l'achat d'aliments concentrés et à n'utiliser que les denrées produites à la ferme. L'élevage et l'engraissement du porc se trouvent dans une situation moins défavorable.

#### Les transports.

Les transports demeurent affectés par la crise. Le nombre des wagons de chemins de fer fournis à l'industrie en janvier 1932 est tombé à 70 p. c. du total du mois correspondant de 1929. Les nombreux contingentements instaurés par les divers pays agissent défavorablement sur l'exportation des marchandises pondéreuses.

La réduction du trafic maritime est moins sensible en ce qui concerne le nombre de navires, mais le chômage considérable des ouvriers du port à Anvers montre que les transports effectifs ne correspondent pas au nombre des navires passant par le port.

<sup>(1)</sup> L. FRATEUR : « L'agriculture en 1931 », Bulletin de l'Institut des Sciences Economiques de Louvain n° I, février 1932.

#### Mouvement du port d'Anvers

	Deux premier	s mois de 1932	Deux premiers mois de 1931		
	Nom bre	Tonnage	Nom bre	Tonnage	
Voiliers	2 83 176 1.343	1.045 10.991 560.862 2.735.537	3 64 151 1.403	814 9.093 495.407 2.986.929	
Totaux	1.604	3.308.435	1.621	3.492.243	

On compte actuellement 85 navires désarmés dans le port d'Anvers (287.906 tonnes) dont 46 belges (130.120 tonnes), 19 anglais (79.087 tonnes), 10 français (44.219 tonnes), 3 norvégiens et 3 italiens, avec un tonnage de 13.500 tonnes environ pour chacune de ces deux nationalités.

Le trafic des voyageurs est considérablement réduit, tant sur les lignes de chemin de fer que sur les paquebots de la ligne Ostende-Douvres, ce qui indique, à la fois, un ralentissement des voyages d'affaires et des déplacements touristiques.

Nombre de voyageurs transportés par les paquebots. de l'Etat belge.

	Entrée	Sortie	Total
Année 1931	186.094 211.783	191.455 217.423	377.549 429.206
En moins pour l'année 1931	25.689	25.968	51.657

#### **BOURSE DE BRUXELLES**

#### MARCHE DES CHANGES

Le change anglais retient toujours l'attention. La tendance reste à la hausse en dépit de courants opposés qui contrarient souvent le mouvement de reprise. Parvenu le 9 mars dernier à 26,65, le cours de cette devise se trouva ramené cinq jours plus tard à 25,86; mais bientôt après il revint autour de 26 et finalement s'établit au delà de 26,20. A chaque séance, le volume des transactions fut relativement important. En dehors de cette hausse, qui se rattache à la tendance de la £ sur le marché international, on note par contre, par rapport aux autres devises, un raffermissement très net du belga, particulièrement vis-à-vis du franc français. Coté 28,26 7/8 au début de la guinzaine, celui-ci est actuellement obtenable à 28,18. Des offres massives l'ont certains jours alourdi jusqu'à 28,14. Le dollar a décrit une courbe plus marquée, mais sa dépression fut de courte durée. Refoulé de 7,21775 à 7,1505, il ne tarda pas à regagner un niveau voisin de 7,18. Le change hollandais a subi des fluctuations soudaines et rapides. Il tomba durant la première partie de la quinzaine de 289,55 à 288,05, revint à 289,725, fut ensuite offert à 288,15, puis se redressa jusqu'à 288,95. La tendance à s'alourdir que montrait le franc suisse au cours de la quinzaine précédente s'est accentuée sensiblement depuis lors. Son cours s'est effrité de séance en séance de 139,15 à 138,30. Le mark est toujours l'objet de demandes assez importantes. Il s'est négocié la plupart du temps à un cours supérieur à 171. La devise italienne s'est tenue sans effort autour de 37. La peseta a perdu d'une quinzaine à l'autre plus d'un belga. Elle se trouve en ce moment à 54,19 venant de 55,30. Les couronnes scandinaves ont suivi une orientation divergente. La Suède cote 143,75 au lieu de 144, la Norvège 140 contre 142,55; le Danemark est passé de 144 à 144,75. La couronne tchécoslovaque s'est affaiblie de 21,38 à 21,20 et le zloty de 80,625 à 80,37.

La tendance à la hausse que manifestaient pendant les premiers jours du mois les devises livrables à terme s'est sensiblement atténuée. Le report payé pour la £ à trois mois est tombé de moitié, à savoir de 34 à 15 centièmes de belga; celui du franç français n'est plus que de 0,14 au lieu de 0,22 et celui du dollar a reculé de 0,024 à 0,014. Quant au florin pour une même période, il est obtenable au cours du comptant.

Le taux de l'escompte hors banque reste légèrement au-dessous du taux officiel. Le « call money » recherché largement à 3 1/2 et même au delà au moment de l'émission du récent emprunt, est à nouveau offert depuis 48 heures à 1 3/4 p. c. environ.

Le 22 mars 1932.

#### MARCHE DES TITRES

#### Comptant.

Le marché du comptant, avec un volume de transactions des plus réduits, s'est montré fort hésitant durant cette quinzaine, et à l'exception des rentes, qui restent très fermes, les cotations s'établissent généralement,

au 17 mars, en régression sensible sur les cours pratiqués le 3 mars.

#### Citons:

Aux rentes: 3 p. c. Dette Belge 2º série, 65-68; 5 p. c. Restauration Nationale, 84,25-85 (titres de 2.000 et de 10.000); idem (titres de 100 et de 1.000), 84,25-84,75; 5 p. c. Intérieur à prime, 465-462,50; 6 p. c. Consolidé 1921, 93,50-92,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 185-180,25; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 236-238,25; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 492,50-494,75.

Aux assurances et banques: Banque Belge pour l'Etranger, 627,50-632,50; Banque de Bruxelles, 665-690; Banque Nationale de Belgique, 2115-2025; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2900-2950; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 807,50-815; part de Réserve Société Générale de Belgique, 4650-4850.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières: part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 14525-15000; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 9200-8450; Immobilière Bruxelloise, 4980-5025

Aux chemins de fer et canaux: action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 4475-4450; Société Nationale des Chemins de fer Belges, 445-438; part de fondateur Congo, 4850-4870; action privilégiée 6 p. c. Chemins de fer Katanga, 790-800; action de jouissance Welkenraedt, 17825-18975.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : action de dividende Bruxellois (coupon nº 57 de fr. 232,05 détaché), 4800-5150; 20° part de fondateur Buenos-Ayres, 715-725; part sociale Caire, 650-700; action de dividende Pays de Charleroi, 897,50-905.

Aux tramways et électricité (Trusts): part sociale Bangkok, 760-807,50; part sociale Compagnie Belge de Chemins de fer et Entreprises, 950-940; 10° part de fondateur Electrafina, 700-730; action de capital Electrobel, 2080-2300; part de fondateur Electrorail, 4500-4650; action ordinaire Tientsin, 1650-1700; action ordinaire Sofina, 11750-13000.

Aux entreprises de gaz et d'électricité: part bénéficiaire Electricité du Bassin de Charleroi, 1190-1200: part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 11000-11100; action de dividende Electricité de l'Escaut, 6100-6300; 10° part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 6575-6650; 10° part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7075-7175; part de fondateur Electricité de Seraing et Extensions, 7900-8050; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9775-9900.

Aux industries métallurgiques: Armes de Guerre, 350-375; Usines et Fonderies de Baume et Marpent. 3240-3300; Forges de Clabecq, 16000-16275; Cockerill, 1025-1150; Espérance-Longdoz, 2175-2225; Ougrée-Marihaye, 1740-1830; Providence, 7775-7825.

Aux charbonnages: Gouffre, 14500-15375; Maurage, 6675-6525; Noël-Sart-Culpart, 8475-8625; Nord de Gilly, 9500-10275; part sociale Wérister, 3325-3860.

Aux zincs, plombs et mines: Asturienne des Mines, 220-231; part sociale Overpelt-Lommel, 380-390; Prayon, 790-885; 10° action Vieille-Montagne, 2065-2210.

Aux glaceries: Auvelais, 10150-11450; action privilégiée Floreffe, 2200-2210; Saint Roch, 18000-20000.

Aux industries de la construction : Carrières Unies de Porphyre, 3635-3675; action ordinaire Ciments de Visé, 1675-1650.

Aux industries textiles et soieries: action de dividende Etablissements Américains Gratry, 1850-1900; Linière Gantoise, 3000-3150; Linière La Lys, 11025-11000; action de capital Soie Viscose, 1025-1160.

Aux produits chimiques: part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 980-1000; part de fondateur Industries Chimiques, 1470-1595; action de capital Sidac, 3250-3475, action de dividende idem, 2600-2725.

Aux valeurs coloniales: part de fondateur Auxiliaire Chemins de Fer Grands Lacs, 3500-3725; action de capital Ciments du Katanga, 3400-3500; action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 2540-2635; action privilégiée Katanga, 38000-40500; action ordinaire idem, 29600-31000; 1/3 action de dividende Simkat, 1025-1050; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3710-4000.

Aux alimentation: action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 1325-1380; action de capital Minoteries et Elévateurs à grains, 1765-1695; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 4650-4870.

Aux brasseries : Brasseries de Haecht, 1470-1485; Brasseries de Koekelberg, 1755-1780

Aux industries diverses: 9º action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 3310-3300; part sociale Englebert, 2300-2560; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 3100-3065.

Aux actions étrangères: action de dividende Cairo Héliopolis, 2210-2530; Chade, 7650-8400; Sévillane d'Electricité, 1035-1040; part de fondateur Chemins de Fer Economiques du Nord, 2450-2700; part bénéficiaire Electricité de Paris, 23600-25650; action de jouissance Métropolitain de Paris, 1450-1585; part bénéficiaire Parisienne, 2635-2950; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 4310-4500; action ordinaire Royal Dutch, 22300-25000; part sociale Arbed, 2475-2800.

#### Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2130-2665; Barcelona Traction, 332,50-373,75; Brazilian Traction, 446,25-485; Héliopolis, 1470-1645; Pétrofina, 640-707,50; Royal Dutch, 2085-2510; action ordinaire Hydro-Electric Securities, 356,25-425; action privilégiée Sidro, 437,50-480; action de capital Transports, Electricité, Gaz, 580-612,50; action de dividende idem, 462,50-505; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3660-4070.

# STATISTIQUES

#### MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

	Taux	officiels (B. N	. de B.)	Taux « hor	s banque »	Taux du «c	all money»	Taux des	reports (1)
DATES	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com-	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
1932  7 mars	3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50	4,— 4,— 4,— 4,— 4,— 4,— 4,— 4,— 4,— 4,—	4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50	3,375 3,375 3,375 3,375 3,375 3,375 3,375 3,375 3,375 3,375 3,375 3,375	3,875 3,875 3,875 3,875 3,875 3,875 3,875 3,875 3,875 3,875 3,875 3,875	1,50 1,50 1,625 1,625 1,50 1,50 4,50 3,50 2,75 2,75 2,75 2,	2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 4,50 3,50 3,50 3,50 3,50 1,75	6,— 6,— 6,— 6,— 6,— 6,50 6,50 6,50 6,50 6,50 6,50	5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 5,50 6,— 6,— 6,— 6,—

<sup>(1)</sup> Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. - Taux des dépôts en banque.

				TOPOUS OIL					
	Compte	Compte		Compt	e de dópô	ts à :			n. d'Epar- e Retraite
BANQUES	à vue	de quinz.	1 mois	3 mois	6 mois	l an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au-delà de 20.000 fr.
A. — Au 20 mars 1932: Société Générale Banque de Bruxelles Caisse de Reports Algemeene Bankvereeniging . Société Nationale de Crédit à l'Industrie Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	1,- 1,- 1,- 1,-	2,25 2, <b>2</b> 5 2, <b>2</b> 8 2,25 —	2,40 2,40 — 2,40	2,50 2,50 2,50 2,50 2,75	2,75 2,75 2,75 2,75 2,75 3,	3,50	3,75		
B. — Les derniers mois : 1930	1,15 1,—	(*) 3,28 2,11	(**) 3,35 2,20	(**) 3,40 2,30	(**) 3,55 2,30	(***) 4,15 3,10	(***) 4,30 3,35	3,80 3,—	2,85 2,
1930 Décembre 1931 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1932 Janvier Février	1,— 1,— 1,— 1,— 1,— 1,— 1,— 1,— 1,— 1,—	2,45 2,30 2,31 2,21 2,14 2,04 2,03 2,02 2,01 2,03 2,05 2,07 2,06 2,05 2,15	2,50 2,35 2,35 2,35 2,20 2,10 2,10 2,10 2,10 2,10 2,10 2,10	2,75 2,50 2,50 2,50 2,30 2,20 2,20 2,20 2,20 2,20 2,20 2,2	2,75 2,50 2,50 2,50 2,30 2,20 2,20 2,20 2,20 2,20 2,20 2,2	3,50 3,35 3,25 3,25 3,15 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,—	3,75 3,65 3,50 3,50 3,40 3,25 3,25 3,25 3,25 3,25 3,25 3,25 3,25	3,60 3,- 3,- 3,- 3,- 3,- 3,- 3,- 3,- 3,- 3,-	2,70 2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,—

<sup>(\*)</sup> Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois). (\*\*) Moyenne des taux appliqués dans les quatre premières banques désignées ci-dessus. (\*\*\*) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

# MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATE	8	LONDRES 1 £ = 35 belgas	Paris 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 7.19193 b.	Амэтрирам 100 П. = 289,086 b.	GENEVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.		Sтоскноцм 100 at. = 192,736 b.	0si.o 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	Рвасти Рвасти 1011 Kc = 21,3086 b.	MONTBÉAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,58 b.	Budarest 100 pengö = 125,79 b.	LETTONIE 100 Lat = 138,77 b.
7 mars 193	9	95.405	28.268-	7 19375	288-90-	138_90	55 05	37 25	140 25	138	140 10	21 315	6.405	170,775		80,55	_	_
9	<u> </u>				289,55											80,625	_	
0		' '	28,26875	, .	289,56	) .		1		145,25	,					80,70		
10 . —		1 '	28,2485	1 ′	289,20	1 '	1 '			143,625			6,40		l	80,60	· <u></u>	
10 ; —	• • • • • •	′ ′	28,19	1 '	288,825	l '		1 '		1	143,50	1 '		171,25		80,55	,	_
14 —		l '	28,1375	l '	288,05	1 1	1 '	1 '	141,—			21,275			l	80,05	_	
15		· ′	28,23	7,17	1 1	· ′				141,—		, ,			٠.	80,05	·	_
16 —		1 '	28,2375	7,1720	1	138,575				140,50	1 .	21,255	1 1			80,20	·	
17 —	-		28,16	7,1565	288,80	138,30	1 7 1	1 '		139,—	1 '	1 . 1	6,39	170,325	l —	80,30	!	_
18 —		'	28,1525	7,1505	288,15	1 -		1 ''	142,65	, ,	1 '	1 '	6,35	170,25		80,35		_
		[	:	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		,		}		1,	,	,		,		[	:	
		• .	•		•	•		•	•	•	•	•	•	•			•	

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

	Poul	R I £	Pour 100	) fr. fr.	POUR	: 1 \$	POUR 10	0 FLORINS
DATES	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
à 1 mois: 7 mars 1932 8 9 - 10 - 11 - 12 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 - 19 -	R 0,110 R 0,110 R 0,120 R 0,090 R 0,060 R 0,055 R 0,050 R 0,060 R 0,065 R 0,065 R 0,065	R 0,120 R 0,120 R 0,140 R 0,110 R 0,080 R 0,065 R 0,060 R 0,060 R 0,070 R 0,075 R 0,075 R 0,060	R 0,050 R 0,060 R 0,060 R 0,065 R 0,065 R 0,065 R 0,070 R 0,070 R 0,070 R 0,065 R 0,065 R 0,065	R 0,060 R 0,070 R 0,070 R 0,080 R 0,075 R 0,080 R 0,080 R 0,080 R 0,080 R 0,075 R 0,075 R 0,070 R 0,060	R 0,004 R 0,005 R 0,004 R 0,010 R 0,005 R 0,005 R 0,005 R 0,005 R 0,005 R 0,005 R 0,004	R 0,008 R 0,010 R 0,008 R 0,016 R 0,010 R 0,010 R 0,010 R 0,010 R 0,010 R 0,010 R 0,008 R 0,008	R 0,40 R 0,50 R 0,40 R 0,40 pair pair pair pair pair pair pair pair	R 0,60 R 1,— R 0,60 R 0,80 R 0,40 R 0,40 R 0,40 R 0,40 R 0,40 R 0,20
à 3 mois: 7 mars 1932 8 — 9 — 10 — 11 — 12 — 14 — 15 — 16 — 17 — 18 — 19 —	R 0,31 R 0,30 R 0,32 R 0,26 R 0,16 R 0,14 R 0,13 R 0,14 R 0,16 R 0,15 R 0,14	R 0,32 R 0,32 R 0,34 R 0,28 R 0,18 R 0,15 R 0,14 R 0,15 R 0,17 R 0,16 R 0,15	R 0,16 R 0,18 R 0,18 R 0,17 R 0,17 R 0,17 R 0,17 R 0,15 R 0,14 R 0,13 R 0,12	R 0,18 R 0,20 R 0,22 R 0,20 R 0,18 R 0,18 R 0,19 R 0,18 R 0,17 R 0,16 R 0,15 R 0,14	R 0,010 R 0,010 R 0,010 R 0,016 R 0,012 R 0,020 R 0,010 R 0,020 R 0,010 R 0,010 R 0,010	R 0,014 R 0,014 R 0,014 R 0,024 R 0,016 R 0,024 R 0,016 R 0,024 R 0,016 R 0,016 R 0,016 R 0,014	R 1,— R 1,— R 0,60 R 0,80 R 0,50 — R 0,40 R 0,40 R 0,40 R 0,40 Pair D 0,20	R 1,40 R 1,60 R 1,— R 1,20 R 1,— R 0,60 R 0,80 R 0,80 R 0,80 R 0,80 R 0,20
Moyennes des cotutions antérieures (à 3 mois): 1930	R 0,0077 D 0,0990 R 0,0450 D 0,0190 D 0,0243 D 0,0260	R 0,0070 D 0,1035 R 0,0480 D 0,0147 D 0,0267 D 0,0330	R 0,0141 R 0,0182 R 0,0072 D 0,0173 R 0,00005 R 0,0290	R 0,0093 R 0,0174 R 0,0130 D 0,0112 D 0,0032 R 0,0290	R 0,0016 D 0,0165 R 0,0086 D 0,0043 R 0,0022 R 0,0015	R 0,0019 D 0,0143 R 0,0100 D 0,0024 R 0,0017 D 0,0011	R 0,1923 D 0,6177 R 0,4970 R 0,0075 R 0,3550 R 0,4760	R 0,0428 D 1,0217 R 0,6360 R 0,0042 R 0,55000 R 0,55000
Avril Mai Juin Juilet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1932 Janvier Février	D 0,0110 D 0,0593 D 0,0500 R 0,0064 D 0,1040 D 0,2800 D 0,2100 D 0,2240 D 0,1180 D 0,0191	D 0,0675 D 0,0604 D 0,0490 R 0,0004 D 0,0840 D 0,1650 D 0,2460 D 0,1920 D 0,2050 D 0,1070 D 0,0233	R 0,0156 R 0,0171 R 0,0150 R 0,0213 R 0,0290 D 0,0060 R 0,0560 R 0,0020 R 0,0020 R 0,0610 R 0,0610 R 0,0990	R 0,0167 R 0,0218 R 0,0190 R 0,0290 R 0,0320 D 0,0100 R 0,0590 R 0,0110 R 0,0350 R 0,0757 R 0,1103	D 0,0081 D 0,0047 D 0,0003 R 0,0118 R 0,0080 R 0,0310 D 0,0820 D 0,0510 D 0,0480 D 0,0360 D 0,0182	D 0,0080 D 0,0059 R 0,00025 R 0,0070 R 0,0120 R 0,0004 D 0,9020 D 0,0380 D 0,0430 R 0,0315 D 0,01435	R 0,0550 D 0,3040 D 0,0430 R 0,1500 R 0,1430 R 0,3000 D 3,2000 D 1,8940 D 3,2900 D 2,6290 D 0,9480	D 0,0200 D 0,2630 D 0,0540 pair R 0,2830 D 0,2330 D 4,1450 D 1,7570 -D 3,2800 D 2,4070 D 0,6444

# INDICES DES PRIX.

	Indi	CES SIMPLES	е (1)	Indices du cout  DE LA VIE  EN BELGIQUE  3º CATÉGORIE				
DATES					Pour le	royaume		egorie l, ind. 100)
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liége	en frnouv.	en fror (2)	Alimen- tation	Ensemble
( plus haut	942	951	889	891	895	129	226	235
1930   plus bas	890	908	833	841	859	124	201	221
moyenne	911	925	859	861	874	126	210	226
( plus haut	871	893	817	823	846	122	197	217
1931   plus bas	793	802	734	736	764	110	162	192
( moyenne	824	836	768	· 774	798	115	177	203
1930 Décembre	890	908	833	841	859	124	203	221
1931 Janvier	871	893	817	823	846	122	197	217
Février	854	871	789	. 808	825	119	188	210
Mars	841	860	780	796	811	117	184	207
Avril	834	854	779	788	808	116	180	205
Mai	831	841	768	778	803	116	176	202
Juin	826	833	768 :	776	798	115	176	201
Juillet'	809	. 819	759	761	789	114	175	201
. Août	809	817	761	761	787	113	173	199
Septembre	814	817	762	758	786	113	175	201
Octobre	806	814	752	752	781	113	173	199
Novembre	801	808	746	752	776	112	170	: 197
Décembre	793	802	734	736	764	110	162	192
1932 Janvier	784	783	722	720	752	108	159	189
F vrier	761	772	703	704	. 734	106	152	184
			]		1		<del></del>	1

		·	Indice	S DES PRIX D	E GROS		
DATES	Belgi (Ministère d et du T Base : avi	e l'Industrie ravail)	Angleterre (B. of Trade) Base: 1913	Allemagne (Statistisches Reichsamt) Base: 1913	États-Unis (B. of Labor) Base: 1926 (3)	France (Statistique Genérale de la France) Base: juil 1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base: 1913
11	frnouveaux	francs-or (2)					
plus haut	808 679 744	116 98 107	131 109 120	132 118 125	93 78 86	576 498 543	131 107 117
moyenne	661 573	95 83	107 99	115 104	77 66	494 413	105 85
1931 } plus bas moyenne	626	90	104	111	71	462	97
1930 Novembre Décembre	693 679	100 98	112 109 107	120 118 115	80 78 77	504 498 494	110 107 105
1931 Janvier Février Mars	661 658 660	95 95 95	107 106 106	115 114 114	76 75	492 492	103 104 103
Avril	652 640	94 92 93	106 104 103	114 113 112	73 71 70	494 480 477	102 102 100
Juin Juillet Août	642 635 616	93 92 89	103 102 99	112 112 110	· 70 70	466 455	. 97 94
Septembre Octobre	597 591	86 85	99 104 106	109 107 107	69 68 68	437 423 417	91 89 89
Novembre Décembre 1932 Janvier	584 573 5 <b>57</b>	84 83 80	106 106	107 104 100	66	417 413 414	. 85 85 84.
Février	554	80	ļ		1		

<sup>(1)</sup> Indice au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation.
(3) Sur la base de 1913, l'indice moyen de l'année 1926 était 151.1.

# INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION EN BELGIQUE. Base : moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100.

		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Grands	magasins				asins ursales		Coopéra	atives et n	na <b>ga</b> sins ]	patronaux	1 .
PERIODES	Vêten	ments	Ameub	lement	Articles d et di	e ménage vers	Alime	ntation	Boular	ngerie	Alimen	tation	V	êtements
	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931
Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre  Janvier Février  (1) Indicé provisoire	132 145 141 146 101 82 111 140 95 116 1931	126 130 123 131 86 71 101 116 85 105 1932 78 73	142 154 174 156 115 112 137 145 114 163 1931 117 95	127 119 107 122 86 91 120 126 88 136 1932 104 90	106 127 126 176 151 117 142 133 163 225 1931 118 129	126 116 120 168 135 116 138 125 147 208 1932 121 123	124 133 133 131 142 136 128 141 132 153 1931 130 112	129 128 124 122 136 123 118 124 126 135 1932 117 (1) 114	95 91 93 81 87 88 83 89 75 76 1931 68 62	66 67 63 64 63 58 63 58 59 1932 (1) 55	137 130 136 125 132 130 129 140 131 144 1931	125 124 120 114 125 115 114 129 115 132	169 182 161 153 123 111 127 190 149 152 1931	164 164 149 136 127 120 141 172 137 144 1932
PÉRIODES			(Bœuf	os bétail s, taureau es, génisse	1x, s)	Chevau	Š.	Ve	aux		Porcs,		Mouto agnea chèvi	ux,
	*				;		No	mbre de b	etes abattu	es.				
1930 Moyenne mensuelle				9.674 8.578		1.197 809			.705		18.702 22.863		6.8	
1930 Décembre 1931 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1932 Janvier Février				8.937 8.308 7.254 7.625 9.019 7.630 8.010 10.033 8.308 9.707 9.308 8.180 9.558 9.388 9.815		1 242 1 070 735 865 758 692 582 712 669 676 967 850 1 132 954 743	,	8. 7. 8. 11. 9. 9. 12. 8. 9. 8. 7. 7. 9. 8.	709 837 500 550 786 332 889 195 980 691 502 800 553 213		20.336 24.782 20.730 19.508 25.527 23.500 25.982 29.411 24.319 24.350 20.081 16.737 19.433 19.582 19.725		1.18 8.88 6.16 4.90 4.11 2.33 1.91 2.66 3.00 7.44 9.00 10.14 11.44 7.66 6.56	51 60 63 12 39 19 58 223 41 226 41 85

#### STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

		As		N ÉTAT D	-		ERNIER	•	Тотац	DES JOU	l RNÉES PI	ERDUES'
MOIS		Chiffres	absolus		Moy	enne pou	r cent as	surés				11
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Chôn com			mage nittent		mage iplet		mage nittent	1	1		В
	1930	1931	1930	1931	1930	1931	-1930	- 1931	1930	1931	1930	1931
Février; Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	16.185 14.030 13.715 12.119 12.226 15.202 19.242 24.109 27.322 38.973 63.540	81.305 70.377 56.250 64.014 64.754 70.873 75.222 81.318 97.807	28.469 36.606 38.761 41.336 48.580 51.710 60.181 54.804 76.043	121.906 125.972 110.139 97.755 103.273 117.404 120.842 121.674 126.060 140.776 164.099	2,2 2,2 1,9 1,9 2,4 3,0 3,8 4,3	11,7 11,3 10,0 7,9 9,0 9,0 9,0 10,2 11,1 12,6 17,0	4,9 4,5 5,8 6,1 6,5 7,7 8,2 9,5 8,5 12,0 17,0	17,4 17,7 15,6 13,8 14,5 16,4 16,8 16,5 17,2 18,1 21,5	245 197 250 227 196 255 310 334 382 492 629	980 884 787 650 672 775 730 810 900 940	4,08 3,28 4,14 3,79 3,27 4,23 5,17 5,50 6,37 8,20 11,20	16,20 14,70 13,70 10,80 11,20 12,50 13,50 14,70 15,10 21,30
1	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Janvier	77.181	153.9 <b>2</b> 5	112.784	179.560	11,1	20,0	16,2	23,2	875	1.4:7	14,60	24,80

(A) Par mille assurés et par semaine.
(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.
(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail ».

#### ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

		AUTORISATIO	NS DE BATIR	
PÉRIODES	Constructions d'immeubles	Reconstructions	Transformations	Total
Année 1929	2.911 2.338	136 132	10.020 8.930	13.067 11.400
1930 Décembre 1931 Janvier Février Mars Avril Mai Juin	133 128 - 207 262 279 255 425	6 10 9 15 15 18 21	655 587 619 788 799 	794 725 835 1.065 1.093 1.045 1.317
Juillet	279 318 285 219 208 201 261 204	18 14 17 7 7 9 7	894 718 766 793 637 646 462 517	1.191 1.050 1.068 1.049 852 856 730

(\*) Watermael-Boitsfort n'a pas fait parvenir les renseignements nécessaires. (\*\*) Koekelberg, Watermael-Boitsfort et Gand n'ont pas fait parvenir les renseignements nécessaires.

# DECLARATIONS DE FAILLITE ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE

PÉRIODES	No	ombre de faill	ites	Nombre de concordats homologués				
(13 semaines)	1929	1930	1931	1929	1930	1931		
Première période	105 105 95 139	138 144 137 156	222 174 158 298	34 22 23 23	39 39 46 71	79 48 43 41		

#### ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. - Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

		Rece	ettes			,	T ON
PÉRIODES	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble	Dépenses	Excédent	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
1930 Moyenne mensuelle	81,2	206,9	5,9	294,0	267,3	26,7	90,93
	72,2	179,8	5,6	257,6	252,0	5,6	97,84
1930 Décembre 1931 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	65,7	191,2	6,1	263,0	270,8	-7,8	102,98
	67,0	181,0	7,0	255,0	260,3	-5,3	102,07
	57,4	168,4	4,6	230,4	252,8	-22,4	109,73
	65,6	198,4	5,0	269,0	264,8	4,2	98,44
	71,3	187,9	4,7	263,9	255,5	8,4	96,82
	77,0	176,0	4,6	257,6	250,6	7,0	97,20
	73,8	184,8	5,1	263,7	250,8	12,9	95,09
	87,5	183,7	4,6	275,8	255,5	20,3	92,63
	98,2	175,9	4,5	278,6	251,3	27,4	90,18
	82,1	182,6	4,8	269,5	245,6	23,9	91,14
	66,2	197,3	5,0	268,4	249,1	19,3	92,80
	59,4	173,6	4,3	237,3	243,2	-5,9	102,50
	61,0	147,6	12,8	221,4	244,4	-23,0	110,40
1932 Janvier (chiffres provisoires)	58,3	140,6	5,8	204,7	236,4	$ \begin{array}{c c} -31,7 \\ -42,5 \end{array} $	115,49
Février (chiffres provisoires)	48,7	141,3	4,1	194,1	236,6		121,89

#### II. - Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
- B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
- C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

PÉRIODES	A	В	c	A + C
		1.0 00.	177 000	
30 Moyenne mensuelle	475.997	112.654	155.262	631.259
31 Moyenne mensuelle	430.855	112.994	125.609	556.464
30 Décembre	461.945	119.118	135.402	597.347
31 Janvier	423.647	122.212	128.434	552.081
Février	395,664	112.050	116.672	512.336
Mars	458.735	122.673	139.233	597.968
Avril	440.485	108.311	132.289	572.774
Mai	416.490	105.445	123.462	539.952
Juin	442.755	107.057	127.882	570.637
Juillet	446.242	111.259	126.125	572.367
Août	423,775	109.672	122.703	546.478
Septembre		120.377	130.742	575.706
Octobre	480.518	131.070	131.219	611.737
Novembre	430.054	108.026	120.223	550.277
Décembre		97.772	108.322	475.256
32 Janvier.	350.953	98.020	01 649	442.595
Février	355.052	100.440	97.300	452.352

III. — Statistique du trafic. 1º Trafic général.

	Voyag	EURS	Marchandises					
PÉRIODES	。 (6	-km 000)	totales 000)	Т	onnes-km	(1 = 1.00	00.000)	
	Nombre (1=1 000)	Voyageurs-km (1=1.000.000)	Tonnes tot	Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1930 Moyenne mensuelle	19.645 17.628	542 480	6.633 5.794	221 192	42 36	232 204	100 70	595 502
1930 Octobre Novembre Décembre  1931 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	19.937 17.930 18.886 17.902 16.675 19.475 17.579 17.791 17.556 18.042 18.387 17.919 16.947 16.683 16.577	541 466 488 461 434 484 476 491 488 535 567 505 452 434	7.021 6.388 6.117 5.790 5.412 6.216 5.846 5.630 5.854 5.951 5.721 6.045 6.384 5.838 4.838	232 201 194 189 162 203 191 181 193 206 190 206 223 196 165	41 35 38 35 31 37 35 35 33 38 40 42 36 30	235 223 218 218 206 226 206 199 213 205 206 211 203 185 166	90 80 77 79 74 83 78 74 72 73 70 66 62 59	598 530 527 521 473 549 510 489 511 522 504 523 530 476 419

2° Transports de marchandises en service intérieur.

					endiscs c						
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				No	ombre de	tonnes (	1 = 1.00	0)			
PÉRIODES	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétroles, brais et goudrons	Divers	Totaux
1930 Moyenne mensuelle 1931 Moyenne mensuelle 1930 Octobre	414 354 695 1.069 801 288 277 299 273 245 243 287 250 272 738 786 285	1.126 1.135 1.240 1.020 1.012 1.254 1.244 1.185 1.030 995 1.028 1.051 1.098 1.236 1.286 1.156 1.060	68 33 27 27 179 170 42 26 4 20 25 24 18 14 21 17	284 240 308 238 220 259 227 249 251 225 262 233 245 231 256 236 209	504 402 494 393 325 332 305 396 433 444 472 496 449 432 430 351 279	599 502 623 426 427 363 392 473 545 565 612 623 554 571 545 422 363	35 25 28 22 25 25 22 30 27 24 25 25 29 21 21	132 118 151 96 121 137 112 200 163 97 96 98 108 102 91	46 45 52 27 46 47 41 47 48 50 43 42 45 48 44 44	277 221 298 258 105 87 111 284 262 230 244 256 250 282 233 208 209	3.485 3.076 3.916 3.576 3.261 2.962 2.773 3.191 3.039 2.898 3.049 3.136 3.029 3.220 3.680 3.332 2.600

# MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS (1).

		· NA	VIGATION	MARITI	ME		NAVIGATION FLUVIALE					
		Entrées			Sorties			Entrées		Sorties		
PÉRIODES	Nombro de	Tonnage (milliers de	dises (milliers	Nombre d	Nombre de navires		Nombre de	Capacité (milliers	(milliers	Nombre de	Capacité (milliers de	
	navires	tonnes de jauge)	de tonnes métriques)	chargés	sur lest	de tonnes métriques)	bateaux	de stèros)	de tonnes métriques)	bateaux	de stères)	métriques)
1930 Moyenne mensuelle .	917	1.955	873	767	149	969	3.684	1.073	366	3.649	1.054	200
1931 Moyenne mensuelle.	880	1.866	877	746	130	8.57	3.810	1.153	365	3.724	1.103	232
1930 Décembre	890	1.920	965	740	176	924	3.704	1.052	322	3,625	1.030	228
1931 Janvier	835	1.814	727	728	114	873	3.677	1.079	370	3.613	1.042	156
Février	786	1.678	698	677	100	917	3.301	956	355	3.284	965	172
Mars	931	1.983	819	775	125	832	3.849	1.148	326	3.761	1.112	167
Avril	882	1.901	801	775	120	848	3.719	1.090	354	3,659 3,592	1.059	211
Mai	897	1.931	823	743	133	812	3.582	1.099	383	3.592	1.101	278
Juin	865	1.914	958	726	142	868	3.810	1.216	387 362	3.023	1.141	277
Juillet	905	1.947	923	765	123	875	4.008 3.917	1.171	391	3.858	1,162	227
Août	892	1.884	919	738	125	829 889	4.113	1.242	417	3,998	1.157	283
Septembre	909	1.864	991	799	127 151	949	4.113	1.302	405	4.145	1.251	308
Octobre	934	1.881	979 965	775 769	149	805	3.850	1.206	334	3.682	1.120	277
Novembre	907	1.861	905	684	155	792	3.626	1.095	296	3.540	1.034	286
Décembre	816	1.730	ara	634	151	102	3.522	1.014		3 404	963	1
1932 Janvier	783	1.704	1 .	710	111		1 0.022		!	1		
Février	8:8	1.000		""	"							

<sup>(1)</sup> Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.

# MOUVEMENT DU PORT DE GAND.

		N.A	AVIGATION	MARITIM	ſE ·		NAVIGA FLUVI		
		Entrées			Sorties		Marchandises (milliers de tonnes métriques)		
PÉRIODES	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchan- dises - (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties	
1930 Moyenne mensuelle 1931 Moyenne mensuelle	230 212	245 214	331 212	230 212	244 214	132 158	242 225	123 116	
1930 Décembre 1931 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1932 Janvier Février	227 210 197 191 175 205 197 215 219 231 252 229 219 240 194	268 206 203 190 193 212 207 225 221 229 258 221 209 224 177	355 214 246 199 200 207 286 164 221 279 250 194 195 141	235 221 199 193 186 205 189 195 222 231 267 219 222 231 214	271 229 208 190 217 216 171 199 225 219 275 211 214 200 207	147 140 151 179 138 112 133 137 138 203 151 186 231	252 201 296 205 209 206 234 180 239 250 245 229 211	120 97 95 113 108 122 144 68 140 106 151 120 123 97	

# ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

		CHAMBRES	DE COMPE	NSATION				IQUIDATION DE BRUXEI	
	Brux	ELLES ET PR	DAINGE	BRUXI	RLLES		Тепмя		
PÉRIODES .	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en mi Hiers)	Capitaux compenses (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de Irancs)	Nombre de séances	Nombre de partici- pants à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1930 Moyenne mensuelle	38 (2) 38 (2)	394 365	37.834 31.116	174 162	25.765 21.391	20 21	250 (2) 250 (2)	634 449	157 99
1930 Décembre  1931 Janvier  Février  Mars  Avril  Mai  Juin  Juillet  Août  Septembre  Octobre  Novembre  Décembre  1932 Janvier	38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38	399 376 343 366 360 355 370 374 344 352 383 362 389 369	35.941 33.067 29.636 35.577 32.311 33.565 34.131 37.360 26.204 30.292 30.354 22.573 28.318 26.770	179 169 156 165 159 155 167 163 149 152 168 161 176	24.435 22.496 20.568 25.450 22.374 23.744 24.420 26.370 17.113 20.654 20.179 14.478 18.803 18.425	21 20 19 22 20 17 22 21 21 22 22 22 22 22	250 250 250 250 250 250 250 250 250 250	412 415 701 587 424 377 511 517 302 414 462 326 350 405	120 101 118 134 124 94 92 150 73 92 01 59 60

<sup>(1)</sup> Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois. (2) Au 31 décembre.

# MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin	Avoir global (moyenne	Créi	oit's	Déi	BITS	Mouve- ment	Pourcen- tage des opérations sans
		journalière)	Versements	Virements	Chèques et divers	Virements	général	emploi de numéraire
1930 Moyenne mensuelle 1931 Moyenne mensuelle	(*) 274.438 (*) 296.777		4.127 3.859	9.820 9.018	4.114 3.826	9.827 9.026	27.889 25.730	87,1 86,6
1930 Décembre  1931 Janvier  Février  Mars  Avril  Mai  Juin  Juillet  Août  Septembre  Octobre  Novembre  Décembre  1932 Janvier  Février	274.438 277.020 279.270 281.129 282.579 284.217 285.998 287.495 289.032 290.671 292.708 294.743 296.777 298.991 301.158	2.185 2.163 2.106 2.233 2.204 2.204 2.112 2.102 2.075 2.146 2.285 2.335 2.361	4.204 4.238 3.560 3.857 4.044 3.687 3.719 4.113 3.570 3.618 4.425 3.302 4.180 3.996 3.529	10.024 9.537 8.674 9.103 9.400 8.923 9.167 9.072 8.607 8.575 9.301 8.529 9.327 8.906 8.760	4.116 4.190 3.661 3.761 4.007 3.716 3.793 4.057 3.618 3.647 4.146 3.482 3.837 4.080 3.676	10.032 9.548 8.689 9.120 9.416 8.935 9.174 9.082 8.602 8.570 9.312 8.534 9.329 8.908 8.768	28.376 27.513 24.584 25.841 26.867 25.260 25.853 26.324 24.397 24.411 27.185 23.847 26.673 25.889 24.733	87,2 86,0 87,0 87,1 86,5 87,2 87,2 85,8 86,9 86,9 86,7 85,7 87,3

<sup>(\*)</sup> Au 31 décembre.

# CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).

En milliers de francs.

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1929	2.201.367	1.135.723	1.065.644	5.433.063	4.753.157
Année 1930	3.358.445	1.372.832	1.985.613	7.653.177	4.959.801
930 Décembre	309.916	145.400	164.516	7.653.177	4. 4. 4.
931 Janvier	447.474	135.838	311.636	7.964.813	
Février	287.999	133.437	154.562	8.119.375	
Mars	235.214	171.250	63.964	8.183.339	
Avril	247.551	156.250	91.301	8.274.640	
Mai	245.654	163.152	82.502	8.357.142	
Juin	244.794	165.542	79.252	8.436.394	,
Juillet	272.808	183,305	89.503	8.525.897	
Août	219.825	155.251	64.574	8.590.471	
Septembre	219. <b>9</b> 62	165.371	54.591	8.645.062	
Octobre	272.958	166.278	106.680	8 751.742	
Novembre	238.873 (3)	145.984 (3)	92.889 (3)	8:835.034(3)	
Décembre	235.878 (3)	207.135 (3)	28.743 (3)	9.100.000(3)	
932 Janvier	347.686 (3)	193.738 (3)	153.948 (3)	9.253.948 (3)	
Février	286.737(3)	196,486 (3)	90.251 (3)	9.344.199 (3)	

#### RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.

:		Nombre des			MONTANT DES	
PÉRIODES	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers	de francs)	
Année 1930	1.603.302	109.081	6,80	10.507.875	366.552	3,49
Année 1931	1.467.857	117.133	7,98	7.459.992	310.996	4,17
930 Décembre	121.071	9.641	7,96	641.629	28.158	4,39
931 Janvier	121.773	10.291	8,45	759.515	27.578	3,63
Février	106.209	9.341	8,79	586.093	25.970	- 4,43
Mars	108.725	8.644	7,95	667.158	25.657	3,85
Avril	118.471	8.238	6,95	519.347	22.872	4,40
Mai	119.462	8.718	7,30	503.905	22.786	4,52
Juin	120.951	9.104	7,53	526.882	22.825	4,33
Juillet	121.996	9.313	7,63	525.307	21.419	4,08
Août	117.079	9.594	8,19	522.892	22.927	4,38
Septembre	116,290	9.384	8,07	614.865	25,425	4,14
Octobre	141.344	11.000	7,78	733.619	31.317	4,27
Novembre	139.040	11.038	7,94	<b>75</b> 3.315	28.592	3,80
Décembre	136.518	12.468	9,13	747.093	33.627	4,50
932 Janvier	122.862	11.627	9,46	759.671	31.715	4.17
Février	117.357	11.975	10,20	840.257	31.885	3,79

<sup>(1)</sup> Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.
(2) Les soldes des années 1929 et 1930 et ceux de décembre 1930 et 1931 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.
(3) Chiffres approximatifs provisoires.

# Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires. (En milliers de francs).

ACTIF	30-12-1913	19-3-1931	18-2-1932	25-2-1932	3-3-1932	10-3-1932	17-3-1932
Encaisse :				· · · · · ·			
Or Traites et disponibilités « or »	(1) 306,377	7,171.700	12.635.320	12.635.984	12.608.098	12.546.108	12.555.347
sur l'étranger Portefeuille-effets sur la Belgique et	170.328	4.574.677			_	_	
sur l'étranger	603.712	3.807.621	4.668.952	4.725.257	4.566.123	4.454.350	4.854.220
Avances sur fonds publics	57.901	168.637	359.470	395.985	470.497	418.024	467.345
Bons et annuités du Trésor belge (Loi							
du 27-12-30)	<b>–</b> ,	1.461.793	1.440.000	1.440.000	1.440.000	1.440.000	1.440.000
PASSIF				,			
Billets en circulation	1.049.762	15.838.129	18.526.670	18.576.313	18.734.051	18.604.609	18.078.839
Comptes courants particuliers	88.333	1.289.534	773.595	794,387	467.184	548.206	477.612
Compte courant du Trésor	14.541	136.263	121.629	149.489	208.317	35.707	1.097.442
Total des engagements à vue	1.152.636	17.263.926	19.421.894	19.520.189	19.409.552	19.188.522	19.653.893
Rapport de l'encaisse aux engage-		:					
ments à vue	41,36 %	68,04 %	65,06 %	64,73 %	64,96 %	65,38 %	63,88 %
Taux d'escompte de traites acceptées	5,- %	2,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5,- %	3,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %

<sup>(1)</sup> Y compris 57,351 « Argent, billon et divers ».

# Banque du Congo Belge

Situations mensuelles (en milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-12-1930	31-8-1931	30-9-1931	31–10–1931	30-11-1931	31–12–1931 (1)
Encaisse-or :	i						
Lingots et monnaies d'or	24.818	41.027	41.027	35.027	78.070	78.070	81.047
Devises-or sur l'étranger	28.768	45.849	35.690	40.577			- O1.041
Encaisses diverses et avoirs en banque Effets sur la Colonie, la Belgique et	. 78.031	438.602	333.842	293.284	231.923	179.327	166.602
l'étranger	263.880	160.571	301.616	285.815	208.839	174.582	156,213
Fonds publics belges et congolais	20.750	66.224	76.220	96.735	228.041	252.419	218.111
Comptes courants	163.234	62.527	63.506	84.870	118.802	128.397	274.157
Immeubles et matériel	8.893	9.464	9.750	9.746	9,713	9.716	9.722
Divers	4.417	6.219	5.991	7.381	6.128	8.419	8.369
PASSIF.		-	·				
Capital	20.000	20.000	20.000	20,000	20.000	20,000	20,000
Réserves	37.625	46.300	47.300	47.300	47.300	47.300	37.727
Billets en circulation	124.619	182.803	157.432	155.083	156.199	153.735	162.653
A vue	222.030	333.314	330.720	317.054	341.608	314.395	. 292.819
A terme	68.465	141.797	180.897	180.738	169.358	154.936	145.048
Transferts en route et divers	120.051	106.269	131.293	133.259	146.602	140.566	255.974
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à		,	,				
la circulation fiduciaire	42,99 %	.47,52 %	. 48,73 %	; 48 75 %	49,98 %	50,78 %	49,83 %

<sup>(1)</sup> Cette situation est établie après apurement total de la moins-value sur les avoirs en livres sterling.

N. B. — Le tableau des taux d'escompte des principales banques d'émission est reporté à la page nº 220.

# Banque des Règlements Internationaux, à Bâte

#### SITUATION

ACTIF.

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

PASSIF.

	1.	Au 31 janvier 1932	2	Au 29 février 193	2		Au 31 janvier 1932		29 fe	Au évrier 1932	
	Encarsse :		P. c.		P. c.			Р. с.			Р. с.
	A la banque et en compte courant dans d'autres banques	17.323	1,7	6.414	0,6	I. Capital:  Capital autorisé: 200,000 actions de 2.500 fr.  suisses-or chacune	500.000		500.000	•	
	. Fonds à vue placés à intérêts	156.968	15,2	82.318	8,1	Capital émis Actions libérées de 25 p. c	434.000 108.500	10,5	434.000	108.500	10,7
f -	1º Effets de commerce et acceptations de banque	406.518 100.361 	39.2 9,7	438.282 142.540 580.822	43,4 14,1	10. Reserves : 10. Fonds de réserve legale	559 1.094 2.189 3.842	0,4	559 1.094 2.189	3.842	0,4
į	. Fonds à terme placés à intérêts:  A trois mois au maximum	233.458	22,5	221 .140	21,9	III. Dépôts à long terme :  1º Compte de l'rust des annuités  2º Dépôt du gouvernement allemand	153.769 76.884 68.648 	14,8 7,4 6,6	153.769 76.884 68.649	299.302	15.2 7,6 6,8
	Effets et placements divers:  10 A 6 mois d'échéance au maximum  20 De 6 mois à 1 an d'échéance  30 A plus d'un an d'échéance  L' Autres artifs	832 111.012	10,6	109 996 — 828 ———— 110.824 9.466	0,1	IV. Dépôts à court terme et à rue:  1º Banques centrales pour leur compte:  a) A trois mois au maximum  b) A vue	159.419 315.530 ————————————————————————————————————	15.4 30,5	158.376 321.571	479.947	15,7 31,8
المناه ومستعارز أنسار فالمتاثر				·		2º Banques centrales pour le compte d'autres déposants:  1) A trois mois au maximum  b) A vue  3º Autres déposants: A vue	35.515 77.694 	3,4 7,5	21.315 61.545	82.860 5.936	2,1 6,1 0,6
		:				V. Postes direre	30.331	2,9	·	30.597	3,0
	Totaux	1.036.060	100,0	1.010.934	100,0	TOTAUX	1.036.060	100,0		1.010.954	100,0

35.

# Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

ha un a hg Eu an I	Encaisse	Disponi-	Portefeuille c	ommercial et d	effets publics		Billets		Rapport
DATES	or (Monnaies	bilités à vue	Effets de			Avances sur	au porteur	Comptes	de l'encaisse-or à l'ensemble des
	et	à	Sur	Sur	négociables	titres	en	créditeurs	engagements
	lingots)	l'étranger	la. France	l'étranger	achetés		circulation		0/0
			1.					,	l
1000.16	47 07 ( 000	2 222 222						1 2 2 2 2 2	
1930 Moyenne annuelle.	45.954.926	6.836.087	5.967.692	27.596	18.910.391	2.728.119	72.270.631	17.512.670	
1931 Moyenne annuelle	58.966.286	10.126.770	6.0 <b>93.76</b> 6	680.881	15.498 618	2,839.33	79.208.511	25,572,205	56,28
1931 Janvier 9	54.109.387	7.124.398	7.744.961	31.076	19.385.995	2.982.107	77.734.065	23.325.808	53,54
Février 6	55.632.074	7.010.604	7.231.235	32.657	19.340.765	2.976.535	77.772.474	24.431.000	54,43
Mars 6	56.082.738	6.954.770	6.287.873	28.996	19.348.170	2.951.523	78.328.214	23.337.973	55,16
Avril 10	56.107.297	6.911.797	5.433.150	26.716	19.472.248	2.926.757	78.707.503	22.228.476	55,5 <b>9</b>
Mai 8	55.624.663	6.694.294	5.401.515	26.044	19.476.346	2.840.327	77.934.475	22.129.017	55,59
Juin 5	55.933.295	5.463.621	4.553.964	27.841	20.825.450	2.869.084	77.803.172	22.041.484	56,02
. Juillet 3	56.228,693	6.945.695	4.270.056	22.519	18.825.962	2.891.803	78.609.675	20.971.382	56,47
Août 7	58.556.751	12.209.708	4.682.277	79.616	14:912.001	2.826.527	79.007.068	24.990.565	56,31
Septembre 4	58.567.719	14.818.272	4.468.041	1.844.897	11.287.707	2.817.336	78.927.433	25.637.998	56,01
; Octobre 9	60.539.238	15.727.756	7.005.535	2.489.259	10.857.666	2.844.863	81.847.181	28.642.343	54,79
Novembre 6	67,580,594	13.374.307	6.846.478	899.566	10.165.562	2.864.936	82.794.909	30.178.140	59,82
Décembre 4	67.953.568	16.159.339	6.194.871	902.904	7.480.507	2.844.087	83.021.962	29.737.717	60,26
1932 Janvirr 8	69.279.466	11.131.240	5.617.692	897.469	9.307.057	2 862,374	84.921.658	27.453.192	61,65
Février 5	72.563.083	8.176.369	4.951.705	103.773	9.141.515	2.824.813	84.438.199	20.770.370	65,25
	75,737,753	4.833.384	4.461.954	187.773	8.752.584	- 2.802.935	83.452.267	26.564.075	68,84
		1			1				

Taux d'escompte } actuel : 2 ½ %, depuis le 10 octobre 1931. précédent : 2 %, depuis le 3 janvier 1931.

#### Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

aux gagements
à vue %
52,84
61,39
50,72
55,29
56,30
54,73
52,76
54,77
56,76
60,10
62,65
67,38
70,61
75,70
74,46
77,26
75,81

Taux d'escompte ) actuel : 3 %, depuis le 29 septembre 1931. précédent : 2 %, depuis le 16 mai 1931.

# Banque d'Angleterre Situations hebdomadaires (en milliers de £).

DATES	Encaisse n	etallique	Place	ments du « Ban	king Departme	Billets	ತ ಕ್ಷಮಧಿಗಳು ಕರ	Rapport de l'encaisse du Banking	
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres	Ensemble	en circulation	Dépôts	D partment au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
1930 Moyenne annuelle.	155.209	865	49.148	7.956	17.959	75.064	358.414	114.742	50,2
1931 Moyenne annuelle.	139.882	1.015	46.125	11.476	27.727	85.323	355.091	119.383	43,6
1931 Janvier 8	145.916	642	53.081	14.358	22.912	90.351	363.505	115.375	37,3
Février 5	140.351	689	43.030	6.325	23.204	72.559	349.486	106.007	48,6
Mars 5	140.926	836	34.395	10.639	30.039	75.073	350.722	107.853	47,3
Avril 9	146.122	902	33.400	10.890	28.609	72:899	358.885	103.372	46,5
Mai 7	147.506	976	34.415	5.635	25.524	65.574	356.217	100.090	52,2
Juin4	151.876	1.058	38.496	7.106	28.311	73,913	356.371	112.681	50,1
Juillet9	164.619	1.192	31.826	7.102	27.837	66.765	359.258	115.265	57,7
Août6	133.517	1.311	49.311	9.019	23.283	81.613	365.252	108.052	41,2
Septembre10	135.895	1.312	51.146	8.291	27.743	87.180	353.931	127.189	45,8
Octobre8	135.239	1.226	64.126	16.898	25.715	106.739	359.324	141.334	36,9
Novembre 5	120.690	1.219	57.826	10.751	32.090	100.667	358.857	121.023	31,4
Décembre 10	120.712	805	60.616	12.551	31.401	104.568	358.850	124.359	30,2
1932 Janvier 7	120.750	575	64.891	19.899	35.789	120.579	362.859	136.010	24,6
Février 4	120.765	548	40.701	13.634	40.120	94.455	347.666	124.974	38,9
Mars10	120.802	654	54.371	11.545	44.930	110.846	354.475	134.585	31,1

Taux d'escompte { actuel : 3,50 % depuis le 17 mars 1932. précédent, 4 %, depuis le 10 mars 1932.

# Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encalase or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies division- naires	Portefeuille- effets	Avances sur nantisse- ments	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1930 Moyenne annuelle.	2.446.203	359.813	152.455	1.786.063	104.197	19.319	4.361.383	481.007	57,95
1931 Moyenne annuelle.	1.711.071	203.283	138.225	2.609.395	172.355	38.099	4.228.484	425.627	41,13
1001 11209 011110 1111111111111111	21,12111						<b>!</b> .		
1931 Janvier 7	2.215.945	400.419	161.136	2.081.469	66.630	15.500	4.325.786	422.527	55,10
Février 7	2.244.110	198.402	178.357	1.802.299	66.200	23.170	4.084.240	270.805	56,08
Mars 7	2.285.393	189.424	166.163	1.842.293	84.608	44.070	4.144.808	301.308	55,66
Avril 7	2.343.644	165.605	143.228	1.975.360	155.219	48.500	4.377.850	332.848	53,27
Mai 7	2.369.868	169.281	175.099	1.686.307	146.546	21.130	4.076.736	332.741	57,58
Juin 6	2.299.930	112.956	176.965	1.709.450	69.876	54.510	4.079.250	270.471	55. <b>4</b> 7
Juillet 7	1.421.756	370.989	84.354	2.554.992	224.477	3.420	4.110.418	342.762	40,26
Août 7	1.365.024	307.211	: 60.395	3.462.726	167.530	116.470	4.375.601	780.581	32,43
Septembre 7	1.370.514	400.438	80.538	3.021.383	151.417	4.080	4.292.061	434.105	37,47
Octobre 7	1.219.268	141.540	78.857	3.688.054	167.559	40.410	4.522.918	500.463	27,09
Novembre 7	1.101.298	160.650	93.841	3.830.091	112.268	30	4.541.599	398,903	25,54
Décembre 8	1.005.116	170.466	, 122.246	3.881.417	190.882	22.430	4.591.576	415.950	23,48
1932 Janvier 7	979.043	162.252	140.053	3.854.092	99.016	17.030	4.575.551	417.212	22,86
Février 6	928.341	146.750	140.474	3.461.736	129.038	22.080	4.276.132	332.941	23,33
Mars 7	880.006	156.409	133.582	3.268.316	218.430	34.180	4.178.896	318.872	23,04

Taux d'escompte { actuel : 6 %, depuis le 9 mars 1932. précédent : 7 %, depuis le 10 décembre 1931.

# Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (en milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse or	Disponibilités or s à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nantisse ments	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagemente à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, %
1930 Moyenne annuelle	(1) 613.893	347.019	49.424	43.058	30.204	898.726	199,273	87,51
1931 Moyenne annuelle	1.173.709	330, <b>3</b> 66	41.147	46.465	26.237	1.147.761	514.042	90,51
1931 Janvier7	716.844	344.100	73.488	49.263	25,298	975.528	295,733	83,46
Février7	654.431	375.305	27.272	38.420	18.260	914.067	286.586	85,76
Mars7	642.956	365.597	41.777	36.584	45.206	935.350	284.294	82,69
Avril	642.796	313.683	46,211	40.032	41.222	971.838	158.360	84,63
Mai7	642.822	288.355	38.009	45.304	34.784	941.145	173.099	83,57
Juin6	652.548	326.858	25.263	45.315	27.671	966,343	190.854	84,64
Juillet7	839.538	416.944	26.706	46.053	24.797	1.047.792	346.699	90,10
Août	1.189.508	496.863	53.873	56.645	22.802	1.236,942	619.502	90,84
Septembre7	1.215.039	570.154	36.823	50.499	27.729	1.277.708	657,203	92,26
Octobre7	1.726.610	354.980	53.542	54.257	24.360	1.433.302	770.833	94.44
Novembre7	2.199.421	92 827	74.465	54.661	17 764	1,461,499	971.645	94,21
Décembre7	2 200.850	145.086	30.933	49.813	10.254	1.458.268	977.184	96,32
1932 Janvier7	2.400.785	100.286	34.229	63.150	13.246	1.538.410	1.067.812	95,97
Février6	2. 14ª. [19	109.989	27.292	53,115	9.974	1.490.659	1.147.437	96,89
Mars	2.458.261	108.396	23.732	50.493	8.557	1.481.306	1.162.853	97,07

Taux d'escompte actuel : 2 % depuis le 22 janvier 1931.

précédent : 2 ½ %, depuis le 10 juillet 1930.

# Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (en milliers de zloty).

DATES		Encaisse métallique	Avoirs \(\) l'étranger, devises et monuaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Porte <b>f</b> euille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engag ements à vue %
1930 Moyenne annuelle		663.274	290.246	113,125	639.150	74.159	1.274.189	324,192	59,66
1931 Moyonne annuelle		572.881	182.575	121.833	598.399	91.101	1.195.097	242.042	52,57
	. :								,
1931 Janvier			276 243	123.476	642.273	77.448	1.204.660	281.461	56,42
Février	10	562,557	253.219	119.821	604.205	78.518	1.199.720	227.565	57,16
Mars	10	562.751	244.639	114.665	572.105	82.082	1.197.164	215.181	67,17
Avril	10	562.922	240.384	110.346	550.848	83.319	1.211 638	251.790	54,89
Mai,	10	567.444	229.640	103.182	532.052	74.001	1.201.902	221.402	56,—
Juin	10	567,650	283.171	99.934	524.381	73.259	1.177.181	315.128	57,01
Juillot		567:795	205.276	119.951	570.863	78.951	1.187.400	293.657	52,20
Août	10	567.903	147.613	126.657	635.263	88.397	1.216 145	243.218	49,03
Septembre	10	568.013	143.787	138.047	627.318	98.197	1.185.764	252.029	49,51
Octobre	10	576.047	98.989	130.627	630.242	111.541	1.187.045	216.485	48,10
Novembre	10	595.826	78.666	133.513	623.792	113.057	1.176.794	218.694	48,34
Décemore	10	600 350	80.617	119.892	619.694	115.483	1.168.350	227.860	48.77
1932 Janvier	10	600.412	88.407	124.117	451.838	124.432	1.137.006	263.422	49,19
- Février			69.479	116.471	641.851	120.483	1,111,536	235.029	49.89
Mars		608.403	49.457	119.537	629.133	115.857	1.111.721	196.039	50,30
	!								'

Taux d'escompte actuel : 7,50 %, depuis le 3 octobre 1930. précédent : 6 50 % depuis le 13 juin 1930.

<sup>(1)</sup> Jusqu'au let aveil 1930, l'argent était compris dans l'encaisse servant de converture.

# Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (en milliers de \$).

DATES	Réserve	Autres réserves	Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et particuliers)	Rapport du total des réserves aux engagements à vue %
1930 Moyenne annuelle	3.005.581	166.764	253 994	213.324	565,213	1.488.217	2.449.086	80,6
1931 Moyenne annuelle	3:159,905	170.572	327.012	239.908	669.553	1.851.113	2.464.782	77,2
1931 Janvier 7	2,993.516	153.832	292,385	265.456	658.901	1.624.898	2.499.717	76,3
Février 4	3.076.412	184.445	222.917	104.275	609.511	1.476.742	2.454.798	82,9
Mars 4	3.094.297	175.990	190.576	100.555	599.867	1.459.837	2.430.770	84,1
Avril 8	3.131:021	177.992	142.585	171.729	598.655	1.505.143	2.442.507	. 83,8
Mai 6	3.172.277	172.704	150.202	193.869	698.351	1.540.783	2.471.540	83,4
Juin10	3.277.003	167.599	184.755	127.217	599.024	1.641.949	2.440.011	84,4
Juillet 8	3.427.905	164.042	162.386	91.788	667.953	1.736.922	2.527.346	84,2
Août 5	3.429.037	165.761	188.575	66.074	680.631	1.772.672	2.510.447	83,9
Septembre 9	3.470.046	158,717	260.232	197.788	728.065	2.010.322	2.553.730	79.5
Octobre 7	3.036.950	156.198	463 393	581.356	738.345	2 269.989	2.486 033,	67,1
Novembre 4	2,772,746	1 <b>6</b> 0.639	705.224	:642.033	727.576	2.447.069	2.319.271	61,5
Décembre 9	2.969.118	167.855	725.182	389.219	717.193	2.484.892	2.259.498	n 66,1
1932 Janvier 6	2.985.552	1 <b>7</b> 3,635	818.216	275.306	765.945	2.651.026	2.169.419	65,5
Février 3	2.9-0.182	197.321	855,168	156.100	748.995	2.664.003	2.054.001	67,1 <sub>0</sub>
Mars (*) 9	2.959.420					2.617.380	1.989.160	68,8

Tanz d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York actuel : 3 %, depuis le 26 février 1932. précédent : 3,50 %, depuis le 16 octobre 1931.

# Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (en milliers de Lit.).

		DIVIDE CO	no neodon	iadanes (e	u miniore	<u> </u>			
DATES	Eucaisse or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nautissem.	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignation sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagement à vue %
1020 Managara annualla	.5.231.925	4.881.749	3.008.226	1.196.725	194.149	15,929,432	423.711	1.511.025	56,61
1930 Moyenne annuelle. 1931 Moyenne annuelle.	5.398.642	3.508.250	3.375.455	1.204.185	178.865	14.679.170	378.928	1.758.307	52 <b>,9</b> 5
1930 Décembre10	5.294.786	4.332.317	2.921.581	1.508.420	282.120	15.639.772	358.740	1.471.207	55,11
1931 Janvier10	5.296.800	4.253.394	3.933.738	1.117.297	235.035	15.579.841	460.384	1.845.884	53,3 <b>9</b>
Fóvrier10	5.298.849	4.045.598	3.723.647	1.128.375	221.470	15.120.582	356.924	2.098.895	53,17
Mars10	5.305.942	4.046.979	3.547.084	1.192.343	244.523	15.119.481	323.695	1.909.974	53,90
Avril 10	5.310.613	4.068.889	3.045.790	1.062.662	115.142	15.002.494	397.582	1.741.136	54,72
Mai10	5.312.842	4.126.086	2.728.635	1.146.370	187.757	14.818.322	300.082	1.516.991	56,74
Juin10	5.323.278	3.989.647	2.666.768	1.226.353	103.771	14.629.867	354.055	1.545.593	56,34
Juillet10	5.368.502	3.862.570	3.026.780	1.199.693	108.791	14,679.619	446.074	1.480.391	55,5 <b>9</b>
Août10	5.372.031	3.494.987	3.168.116	1.084.363	143.638	14.592.890	376.997	1.890.074	52,59
Septembre10	5.373.734	3.438.912	3.132.205	1.147.119	83.491	14.634.598	347.649	1.495 349	53,48
Octobre10	5.447.582	2.752.999	3.592.341	1.230.293	207.187	14.335.030	308.624	1.542 511	50,66
Novembre10	5.625.967	2.436.823	3.825.016	1.374.032	232.70 <b>2</b>	14.360.068	367.633	1.476.515	49,76
. <b>Décembre1</b> 0	5.625.983	2.302.916	3.856.677	1.183.226	66.773	14.152.232	338.978	2.014.365	48,04
1932 Janvier10	5.626.332	2.103.661	4.569.463	886.422	60.717	14.213.249	362.031	2.243.788	45,96
Février 10	5.626.349	1.794.219	4.263.697	984.226	49.194	13.748.255	328.004	1.791.985	46,76
	I '		l	l	,	1 '	1	l .	ľ

Taux d'escompte { actuel : 6 %, depuis le 21 mars 1932. précédent : 7 %, depuis le 28 septembre 1931.

<sup>(\*)</sup> Chiffres provisoires.

# TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

The state of the s	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Dantzig Espagne Esthonie Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York) Finlande France Grande-Bretagne Grèce Hollande	9 mars 1932 18 mars 1932 14 janvier 1932 29 septembre 1931 11 mars 1932 24 novembre 1931 8 juillet 1931 28 janvier 1932 26 février 1932 10 octobre 1931 17 mars 1932 20 février 1932 29 septembre 1931	6 7 3,50 9,50 5 6,50 5,50 3 7 2,50 3,50	Hongrie Indes Italie Japon Lettonie Lithuanie Norvège Pologne Portugal Roumanie Suède Suisse Tchécoslovaquie Yougoslavie	21 mars 1932 25 février 1932 21 mars 1932 12 mars 1932 1er octobre 1930 1er mars 1932 3 Mars 1932 3 octobre 1930 11 août 1931 4 mars 1932 3 mars 1932 22 janvier 1931 22 décembre 1931 20 juillet 1931	6,50 6 8,84 6 7,50 5 7,50 7 7 7 7 7 7 7 7

Anc Et. d'Imp. Th. DEWARICHET J., M., G. et L. Dewarichet, frères et sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du Bois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88.12